

# LE PEUPLE

Hors-série n°2 - mars 2026

# Projet de document d'orientation



**54<sup>e</sup>** CONGRÈS  
DES SYNDICATS

**TOURS - 1<sup>ER</sup> AU 5 JUIN 2026**

# SOMMAIRE

<b>Pi6amkule</b>	5
<b>Paìtie 1 Renfoiieì notie oiyaniiation</b>	10
<b>1.1 Gaìe uei queitioni u'oìya une μioiit6</b>	11
1.1.1 Le synuicut, ouse ue toute lu CGT	12
1.1.2 Fenfoiceì les synuicuts	12
1.1.S Oiyuniseì un conyìès uuns l'ensemble ue nos synuicuts u'ici uu 55 <sup>e</sup> conyìès.	1S
1.1.4 Fomple l'isolement ues synuiyué-es	14
1.1.5 Lu CGT, une oiyunisation féministe	15
1.1.6 Peiceì le μufonu ue veìe uuns l'oiyunisation ues lctum	16
1.1.7 Penseì l'ueniì en uonnunt toute su μuce è lu jeunesse	17
1.1.8 Mettie en lien les tiuvuilleuses et tiuvuilleùs μiécuiies uvec nos oiyunisations et lutteì contie toutes les foìmes ue μiécuiité.	19
1.1.9 Donneì uu sens è lu synuiculisation ues ìetiuité-es	20
<b>1.† - S'oiyaniieì pouì ionitiuiie le ìaμpoit ue foie</b>	22
1.2.1 Tiuvuilleì notie impluntution et uuymenteì notie uuuience	22
1.2.2 G'implunteì uuns tout le suluiut	24
<b>1.3 Renfoiieì la CkT en μioximit6, oiyaniieì lei luttei</b>	26
1.S.1 L'union locule, une μoite u'entiée	26
1.S.2 Oiyuniseì les μiofessions uuns les teiìitoies	27
<b>1.4 La foimatiun : un μilieì ue la uie iynuiiale et ue la ionitiuiitiun militante</b>	28
<b>1.5 D6finiì « qui fait quoi ? »</b>	29
<b>Paìtie † Peieì iynuiialement iuì lei tianifoimatiuni uu tiauail</b>	S0
<b>†.1 Reionitiuiie uei ioliuaìit6i è μaitiì uu tiauail</b>	S1
2.1.1 Pouì ues seìvices μuβlics ue huut niveau yui ìéμonuent uux 9esoins ue lu μoμulation	S2
2.1.2 Pouì un nouueu stutut uu tiuvuil suluiiè et une sécuìté sociule μiofessionnelle et enviionnementule	S4
2.1.S Pouì l'usoyution ue lu ìéfoime ues ìetiuites et le ìetoui è lu ìetiuite è 60 uns	S5
2.1.4 Pouì uuvuntuye ue foice, lieì nos ìevenuicutions ue tiuvuilleuì-ses et ue consommuteuì-ices et usuyeì-es	S6
<b>†.† Meneì notie μlan u'aition iynuiial pouì l'enuiionnement et l'inuuitie</b>	S7

2.2.1 Pouè une inuustie u'ueniè coïïesponuunt uux uspiùutions et uux gesoins ues yénéiutions futuies	S7
2.2.2 Pouè lu tiunsfoimution numéiyue et une intellyence uitificielle uu seivice uu mèiyiès sociul	41
2.2.S Pouè une véiitusele uémociutie uu tiuvuil	4S

<b>1.3 Mm6loie` lei ionuitions ue tiavail</b>	44
2.S.1 Pou` yue cessent les moits, les uccients uu tiuvuil et les muluues pofessionnelles	44
2.S.2 Pou` ue meilleues conuitions ue t6l6tiuvuil	45
2.S.3 Fepienuie lu muin su` le contenu et le sens uu tiuvuil	46
<b>1.4 kavne` l'6valit6 uei uoits</b>	47
2.4.1 Pou` lu i6yulu`isution et lu continuit6 ues uoits ues tiuvuilleuses et tiuvuilleus 6tiunyei-es et ues miyunt-es	47
2.4.2 Pou` 6iuyuei le iucisme, l'antis6mitisme et lu x6noφosie uu tiuvuil	49
2.4.3 Pou` l'6yulit6 pofessionnelle entie les femmes et les hommes	49
2.4.4 Pou` l'6yulit6 ues uoits ues peisonnes en situation ue hunuicup	51
2.4.5 Pou` s'6muncie` et lutte` contie les uisciminutions enveis les peisonnes LGBTQIΛ+	52
<b>1.5 Outillei noi ynuiati pou` la kataille sui lei ialanei et le tempi ue tiavail</b>	52
2.5.1 Pou` l'uuymentution ues sului6es et ues pensions, pou` lu huusse uu point u'inuice ues fonctionnuies	52
2.5.2 Pou` lu r6duccion uu temps ue tiuvuil	55
<b>Partie 3 Stiat6gie uei luttei</b>	54
<b>3.1- Reyayne` le « toui et toutei eniemkle »</b>	56
S.1.1 Feyuyne` lu cultue ue lu yie`ve	56
S.1.1.1 L'unciue ues lutt6es	56
S.1.1.2 Fuiie conveie` les lutt6es	58
S.1.2 Constiui6e u6mocritiyuement les mo6ilisations uvec les sului66es et les synuiy66es	59
S.1.3 Lu n6cessuie unit6 ues tiuvuilleus et tiuvuilleuses	59
S.1.4 Pense` lu uiveisit6 ues moues u'uction et ue mo6ilisation	60
S.1.4.1 Dymuise` nos munifestutions	60
S.1.4.2. D6veloppe` nos moyens u'uction num6riyues	61
S.1.5 Mettie en pluce ues stiat6gies anticip6es et coo`ionn6es pou` 6loyuei l'6conomie uuns le cuie ue mouvements inteipofessionnels	62
S.1.6 D6veloppe` l'impluntution ue lu CGT uuns les yunus yioupes	65
S.1.7 Vuloiise` nos victoies et les multiplie`	64
<b>3.1. Soit6 ue l'inititutionnaliiation</b>	65
S.2.1 Λμμuy6e` lu n6yociution pou` le iuppoit ue foice	65
S.2.2 Mieux uccompuyne` nos 6lu-es et munuut6-es et yuyne` ue nouveux uoits	67
S.2.3 Impose` notie uyenuu `evenuicatif	68
S.2.4 P6ioise` le temps uvec les sului66es	69
S.2.5 Pou`suivie` l'offensive su` les foimes ue lu n6yociution et impose` notie conception ue lu n6yociution collective	69

# SOMMAIRE

<b>3.3 Penieù et ayù Ë l'6ihelle inteìnationale</b>	71
S.S.1 G'oìyunisei poui uyù sui les multinutionales	72
S.S.2 Лyù Ë l'échelle euioùéenne	72
S.S.S Développei une stiutéyie poui lu puix et le multilutèulisme	75
<b>3.4 Menei la kataille uei iu6ei et ionitùuie uei itiat6yiei u'allianiei</b>	75
S.4.1 Développei le lien uvec lu FGU Ë tiuveis lu « maison commune »	75
S.4.2 Développei les liens uvec lu sociétés civile et menei lu gutuille ues iuées	76
S.4.S Luttei contie lu muinmise uu cupitul sui les méuius et contie le technofuscisme	77
<b>3.5 Mitiuilei lei iappoiti ue foie politiquei et ioiiaux</b>	78
S.5.1 Lu CGT est inuémenuunte mais pus neutie	80
S.5.2 Gécuisei l'oìyunisution contie l'extième uioite	80
S.5.S Ge uotei u'un uispositif complet ue lutte contie les uisciiminutions synuicules	81
S.5.4 Fevitulisei et uéfenuie nos Bouises uu tiuvuil	81

**Éditeur principal** : la CGT

Commission paritaire : n°S 06460

263, rue de Paris

93516 Montreuil Cedex

**Courriels** : redactionpeuple@cgt.fr ;

**Directeur de publication** : Thomas Vacheron

**Rédactrice en chef** : Marie Vergnol

**Édition, secrétariat de rédaction, conception** :

Service communication

**Impression** : Rivet-PE, Limoges. Hors série

2/54e congrès

**ISSN** : 0031-661X

**Plus de 5 numéros** : 49 euros par abonnement pour 6 numéros

**Tarif France hors CGT** : 77 euros / 6 numéros

**Étranger** : 109 euros/6 numéros

Ce numéro a été tiré à 20 000 exemplaires

**Abonnements** : 0155828198

# Pi6amku

- 01 Nous sommes à un moment de basculement. La crise du capitalisme mondialisé s'aggrave chaque jour et produit toujours plus de dégâts sociaux et environnementaux. Pour garder la main tout en préservant au maximum les profits, le capital se radicalise.
- 02 Le défi posé à l'humanité et à la planète est immense. Comme il l'a fait tout au long de son histoire, notre syndicalisme CGT a l'ambition de construire une intervention syndicale forte, pour ouvrir des perspectives, rassembler, empêcher qu'advienne le pire et gagner le meilleur.
- 03 États-Unis, Italie, Argentine, Japon, Russie, Israël, Turquie, Inde... Dans de plus en plus de pays du monde, l'extrême droite arrive au pouvoir. Elle est à ses portes dans l'ensemble des pays européens et notamment en France, où elle est la seule formation politique à être sûre d'être au second tour de la prochaine élection présidentielle.
- 04 Ce basculement est nourri par le déclassement. Le déclassement du travail qui ne paye plus, de nos services publics paupérisés et de notre industrie face à la mondialisation.
- 05 L'extrême droite est soutenue par le capital pour qui la démocratie est désormais un problème. La lucidité des populations n'a jamais été aussi importante sur l'impasse sociale et environnementale du capitalisme financiarisé.
- 06 Pour maintenir les mêmes politiques, le capital a désormais besoin de passer en force. On le vit en France avec un patronat radicalisé qui ne concède même plus de miettes dans les négociations. Il n'a plus rien à craindre car il considère que si les régressions ne passent pas, le risque d'une alternative politique progressiste est faible grâce au niveau de l'extrême droite.
- 07 Ce changement politique se fait sur fond de mutation du capitalisme. On passe du capitalisme néolibéral de Thatcher et Reagan, qui visait à mettre la puissance publique au service du capital, au capitalisme libertarien de Trump et Musk.
- 08 Le patronat et l'extrême droite s'attaquent à toutes les normes : sociales, environnementales, fiscales, commerciales mais aussi monétaires – avec le soutien aux cryptomonnaies – et même universitaires avec la volonté d'imposer une « post-vérité » et de généraliser le négationnisme historique ou climatique par exemple. L'objectif est désormais de supprimer toute régulation, toute norme, pour la remplacer par la loi du plus fort – ou plutôt du plus riche.
- 09 Les régulations construites en 1945 pour empêcher que la barbarie fasciste ne se reproduise sont attaquées de plein fouet. Le droit international et ses institutions, comme l'ONU et l'OIT, sont considérablement fragilisées.

- 10 Jamais depuis 1945, il n'y a eu autant de guerres, à l'image de la guerre en Ukraine et du génocide à Gaza, conflits menés tous les deux par des gouvernements d'extrême droite.
- 11 Les budgets de l'armement ne cessent d'augmenter au détriment des services publics, de la protection sociale et de l'investissement dans la transformation environnementale.
- 12 Cette situation confirme ce que la CGT a toujours affirmé. L'extrême droite est la pire ennemie du monde du travail. Elle ne peut jamais être mise dos à dos avec un autre parti car elle n'est pas de même nature. Si elle arrive au pouvoir par les urnes, elle fait tout pour garder le pouvoir en s'attaquant aux fondements de la démocratie, à commencer par l'État de droit et l'indépendance de la justice.
- 13 L'extrême droite et le capital mènent une violente offensive contre la liberté d'information et utilisent les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle et les médias qu'ils possèdent pour véhiculer des « vérités alternatives » au service de leur croisade idéologique. Dans le monde de post-vérité que veut imposer l'extrême droite, il n'y a plus de faits, plus d'information, seulement des opinions : Le réchauffement climatique ne serait plus une vérité scientifique, le génocide à Gaza serait une invention d'antisémites, l'égalité entre les femmes et les hommes une opinion véhiculée par l'idéologie « woke », les révisionnistes de tout poil tentent de réhabiliter tout ou partie du bilan des régimes dirigeants nazis, fascistes ou collaborationnistes...
- 14 Le racisme, le sexisme et l'homophobie sont normalisés et les programmes au service de l'égalité des droits sont remis en cause. Partout, la répression des réfugié·es et des migrant·es se généralise.
- 15 Face à l'inaction environnementale, le dérèglement climatique s'aggrave. Les 1,5 °C de l'accord de Paris s'éloignent et la perspective d'un monde à + 4 °C se précise. Cela signifierait la multiplication de catastrophes climatiques (ouragans, inondations, canicules...), une transformation profonde du climat de l'ensemble de la planète avec de nombreuses régions qui deviendraient inhabitables... des millions de personnes obligées de migrer, développant ainsi les conflits pour l'eau, l'alimentation et les matières premières, les tensions et discours racistes.
- 16 Les conséquences du réchauffement climatique sont déjà très concrètes pour les travailleuses et les travailleurs : des canicules de plus en plus fréquentes avec leurs lots de morts et d'accidents du travail, un accroissement des inégalités entre celles et ceux qui ont un logement et un lieu de travail climatisé et les autres...
- 17 Pour le capital, le défi climatique n'est pas un problème : les ultras riches trouveront toujours un lieu de vie agréable et utilisent déjà cette crise comme moyen d'ouvrir de nouveaux marchés. Pour les travailleuses et les travailleurs, c'est la certitude de voir leurs conditions de vie et de travail dégradées – voire de perdre leur emploi.

- 18 Pour empêcher ce cercle vicieux de se mettre en place, le rôle du syndicalisme est central. Comme nous l'avons démontré, notamment lors des élections législatives en 2024, rien n'est jamais écrit d'avance et c'est notre mobilisation qui fait la différence.
- 19 La mobilisation contre la réforme des retraites a permis de remettre le syndicalisme sur le devant de la scène. Macron a utilisé la Constitution de la V<sup>e</sup> République pour imposer sa réforme par 49.3, mais nous lui avons fait payer son passage en force au prix fort.
- 20 Il y a sacrifié tout le reste de son quinquennat. Il a perdu toute majorité et a été empêché de mener de nouvelles réformes. Il n'a pas pu tourner la page et la réforme des retraites est restée sur le devant de la scène.
- 21 Dans ce contexte de grands dangers, notre responsabilité première est de renforcer le syndicalisme et la CGT. Pourquoi n'avons-nous pas réussi à étendre la grève après le 7 mars 2023 ? Parce que notre nombre de syndiqué-es est trop faible et que 70 % des salarié-es du privé n'ont pas la CGT dans leur entreprise.
- 22 Depuis 2023, nous avons accueilli près de 150 000 nouveaux et nouvelles adhérent-es. Cependant nous n'avons progressé que de 15 000 syndiqué-es car nous sommes un panier percé, nous perdons chaque année des dizaines de milliers de syndiqué-es, notamment celles et ceux qui ne sont pas rattaché-es à un syndicat et celles et ceux qui n'ont pas de continuité syndicale après leur départ en retraite.
- 23 Nous continuons à reculer en termes de représentativité notamment du fait de l'augmentation du nombre d'ingénieur-es, cadres et technicien-nes (ICTAM) dans nos bastions, les grandes entreprises.
- 24 Il nous faut enfin tirer des leçons de ces problèmes structurels et prendre les mesures appropriées. La CGT est l'organisation syndicale la plus connue et reconnue, c'est elle qui donne le ton et lorsque les salarié-es votent sur des scrutins nationaux, c'est la CGT qu'elles et ils placent en tête.
- 25 Le contexte confirme chaque jour la pertinence de notre syndicalisme de classe et de masse ! Il nous faut donc prendre les mesures organisationnelles pour résoudre nos difficultés et c'est l'objectif de notre congrès.
- 26 Dans un contexte aussi grave, nous ne pouvons plus nous payer le luxe du statu quo ou des divisions ! Soyons à la hauteur de nos responsabilités historiques!
- 27 La politique de l'offre enclenchée en 2014 a multiplié les baisses d'impôts et les aides publiques aux entreprises sans condition ni contrepartie, tout en enchaînant les réformes régressives pour le monde du travail, au nom de la compétitivité et de la dette : loi travail, ordonnances travail, réformes de l'assurance chômage, réforme des retraites, austérité pour les services publics...

- 28 Les salaires n'ont pas retrouvé leur niveau de 2020 et les conditions de travail se sont dégradées avec une injonction permanente à la productivité, au mépris de la prévention et du travail bien fait. La colère est immense chez les travailleuses et les travailleurs mais les passages en force permanents, et pour certains la répression, patronale ou gouvernementale, ont instauré fatalisme et fatigue démocratique.
- 29 Face à la perte de sens de leur travail, alimentée par le matraquage médiatique organisé par les détenteurs du capital, de nombreux salarié-es se replient sur leur vie personnelle et se désengagent du travail.
- 30 Certain-es en viennent même à considérer qu'étant donné que l'on ne pourra pas modifier le partage des richesses avec le capital, il ne reste plus qu'à s'attaquer à celles et ceux qui sont encore moins favorisé-es, immigré-es, étranger-es, femmes, jeunes, privé-es d'emploi ou précaires. Ce fatalisme de classe nourrit le repli identitaire et les mises en opposition racistes ou sexistes.
- 31 Alors que le travail, les entreprises, la France et le monde sont confrontés à des transformations majeures et rapides, du fait de la révolution numérique, du défi environnemental mais aussi des basculements politiques liés à la progression de l'extrême droite, nous ne pouvons pas nous limiter à jouer en défense.
- 32 L'élection de Trump oblige à des clarifications. Il nous faut utiliser ce moment pour exiger des changements en profondeur du système, à commencer par l'organisation du commerce international. Ni libre échange ni guerre commerciale, nous voulons un juste échange qui module les droits de douane en fonction des normes sociales, environnementales et fiscales et met fin à la mise en concurrence internationale du travail.
- 33 Le défi environnemental est le moyen de montrer l'impasse du capitalisme et montre la nécessité de transformer en profondeur l'économie avec une relocalisation de la production, une planification environnementale et sociale, des investissements massifs, de nouvelles normes... De même, l'Europe ne peut plus être l'arrière-cour des États-Unis mais doit prendre son autonomie en commençant par quitter l'Otan.
- 34 Elle doit cesser d'être un espace de libre-échange et de dumping mais mettre en place une vraie harmonisation sociale, fiscale et environnementale, par le haut, et des infrastructures et services publics forts.
- 35 Il nous faut ouvrir la réflexion en grand pour gagner l'ouverture d'alternatives progressistes mais aussi prioriser des campagnes revendicatives et faire en sorte qu'elles soient menées par toute l'organisation, de la Confédération aux syndicats, pour gagner des améliorations concrètes pour les travailleuses et les travailleurs.

- 36 Enfin, dans ce contexte de radicalisation des rapports de classe, notre congrès est l'occasion de réfléchir à notre stratégie de lutte. Pour fédérer et faire échec aux mises en opposition identitaires, il nous faut partir du travail et de questions très concrètes, pour montrer un syndicalisme de la double besogne qui améliore le quotidien pour transformer la société.
- 37 À l'image de ce que nous avons fait avec notre coordination des luttes avec les victoires de Vertbaudet, Valdunes, la Fonderie de Bretagne, Gardanne, le Campanile de Suresnes, les régularisations de centaines de travailleur-ses sans papiers et tant d'autres, nous avons besoin de multiplier les victoires emblématiques pour redonner de l'espoir dans les luttes collectives.
- 38 Plus que jamais, il nous faut utiliser tout le terrain de jeu, à l'image de ce qu'ont fait les camarades de Vencorex ou les 1336 par exemple.
- 39 Alors que le capital utilise la globalisation pour contourner les peuples, alors que les multinationales dirigent le monde et qu'une internationale d'extrême droite se met en place, il nous faut renforcer la dimension internationale de notre syndicalisme, faire de la Confédération syndicale internationale et de la Confédération européenne des syndicats nos internationales ouvrières antifascistes.
- 40 Enfin, face à la violence des attaques et à l'imminence du péril, notre stratégie d'unité est cruciale, avec les autres organisations syndicales mais aussi plus largement avec la société civile.



Partie 1

Renforcement

notion

organisation

## 1.1 Faïe uei queitioni u'oïya une mïioit6

- 41 Pour que le syndicalisme s'impose comme une force puissante dynamique et combative, il est vital de renforcer notre organisation. Cela suppose de faire des questions de vie syndicale une priorité de l'activité de la CGT, pour retisser des liens permanents entre nos organisations, les syndicats et les syndiqué-es.
- 42 La CGT ne peut être composée de syndicats « franchisés » ne travaillant pas en lien avec leur union départementale et union locale, leur fédération et restant distanciés des décisions confédérales. Nous ne pouvons pas rester sur un mode de syndicalisme « d'oasis », qui est de plus en plus petit alors que les déserts augmentent.
- 43 Pour parvenir à créer les rapports de force suffisants, le syndicalisme de classe se doit d'être aussi de masse. Nous avons besoin de redéployer nos forces, et d'être convaincu-es que développer la syndicalisation dans toute la diversité du monde du travail, est nécessaire pour regagner du pouvoir.
- 44 Ce qui suppose de prendre au sérieux les tâches de syndicalisation, de construction et d'animation des collectifs militants, de leur consacrer des ressources suffisantes et pour cela de mutualiser les moyens.
- 45 Organiser la coordination des professions et des territoires pour permettre aux syndicats d'être plus à même de répondre aux enjeux posés à la CGT est une nécessité afin d'élaborer collectivement des plans de travail qui articulent les enjeux revendicatifs, de syndicalisation et d'audience électorale. Le renforcement de notre efficacité passe nécessairement par une nouvelle façon de travailler entre organisations professionnelles et organisations territoriales.
- 46 Face aux menaces que constitue l'extrême droite, il nous faut sécuriser notre organisation à tous les niveaux par la mise en conformité de nos statuts et la publication de nos comptes.
- 47 Une question essentielle et centrale nous est donc posée, celle de l'efficacité du syndicalisme, de la CGT, la question de l'accessibilité de l'outil syndical, c'est-à-dire une organisation au plus proche des salarié-es, une Confédération plus et mieux au service de ses organisations. C'est cet enjeu que nous avons aujourd'hui à relever.
- 48 C'est bien à partir des syndicats que la discussion doit être menée pour gagner, dans un double mouvement, amélioration du quotidien pour les salarié-es et transformation sociale.

### 1.1.1 Le synuicut, guse ue toute lu CGT

- 49 Améliorer la qualité de vie syndicale et retrouver les réflexes d'organisation sont des enjeux qui concernent toute la CGT et qui sont essentiels pour élever le rapport de force et la conscience de classe. La CGT est vue, entendue, attendue par le monde du travail et nous devons agir collectivement pour permettre aux salarié·es, privé·es d'emploi, retraité·es, de rejoindre la CGT.
- 50 Le syndicat est l'organisation de base de la CGT et le premier niveau de confédéralisation de notre activité. Pour répondre au défi de la syndicalisation dans l'ensemble du salariat d'aujourd'hui, la CGT doit se doter de syndicats capables d'offrir un véritable cadre de syndicalisation pérenne, une réelle démocratie syndicale pour les salarié·es et retraité·es, dans toute leur diversité.
- 51 L'activité de nos syndicats ne peut pas reposer uniquement sur un noyau d'élus·es, à côté de syndiqué·es qui ne participent que trop peu à la vie de leur syndicat, cela pèse sur le rapport de force à construire.

### 1.1.2 Fenfoicè les synuicuts

- 52 Les ordonnances Macron ont renforcé la tendance à l'institutionnalisation du syndicalisme. En entreprise, la négociation est très contrainte, il y est de plus en plus difficile de gagner des avancées pour les salarié·es, alors que la discrimination antisyndicale est de plus en plus violente.
- 53 Dans trop d'endroits, les savoir-faire syndicaux ne se transmettent pas et l'activité militante peine à sortir du cadre des IRP (institutions représentatives du personnel) et à aller au-delà de l'accompagnement individuel.
- 54 Il est urgent d'inverser la tendance, en passant d'un syndicalisme de délégation à un syndicalisme qui organise les salarié·es et met en échec la stratégie patronale. C'est le sens de notre démarche revendicative CGT : rassembler, impliquer et consulter les salarié·es pour bâtir des cahiers revendicatifs et construire le rapport de force, avec une visée majoritaire.
- 55 Cette démarche s'appuie sur un syndicalisme de masse. C'est grâce au déploiement que nous progresserons – aux élections comme en nombre de syndiqué·es – et que nous gagnerons davantage de conquêtes sociales.
- 56 Pour organiser les salarié·es, le premier défi est bien de toucher toutes les travailleuses et tous les travailleurs, du public comme du privé, les statutaires comme les contractuel·les, les CDI comme les précaires ou les intérimaires, ainsi que les catégories des ingénieur·es, cadres et technicien·nes.
- 57 La volonté du patronat d'opposer les différentes composantes du salariat n'est pas une fatalité, elle doit au contraire être combattue.
- 58 Là où elle est mise en place chez les salarié·es Ictam (ingénieur·es, cadres, technicien·nes, agent·es de maîtrise), à l'aide de notre Ugict, l'intervention spécifique nous permet de progresser. Mais cette dernière est bien trop timide, alors même que ces catégories deviennent majoritaires dans



59 L'organisation des salarié-es Ictam doit être vue comme une priorité, en responsabilisant les syndiqué-es Ictam dans cette tâche dont la priorité dans la CGT doit être d'organiser leurs pair-es. Des collectifs sont également à imaginer pour prendre en compte les problématiques de l'ensemble des travailleuses et travailleurs précarisé-es.

6 La CkT u6ploieia la foimati-on « Renfoiee le ynuiat : menee la u6maie », qui meemet ue ionitiuie un plan ue ienfoiement E maite ue la u6maie ynuiiale et ieuenuiatue ue

### 1.1.S Oiyunisee un conyies uuns l'ensemple ue nos synuicuts u'ici uu 55e conyies.

61 Un grand plan de congrès des syndicats a été lancé à la suite du 53<sup>e</sup> congrès. Cela s'inscrit dans la méthode de renforcement, mais également de réappropriation de nos pratiques de vie démocratique, en replaçant les syndicats à la base d'une CGT de conquêtes sociales. Nos congrès sont des moments clés de notre vie syndicale.

62 Au-delà du rendez-vous statutaire et du renouvellement des directions, ils créent les conditions du débat entre syndiqué-es. Ils sont notamment un lieu de construction de leurs revendications et de leurs propres priorités, en s'affranchissant de l'agenda du patronat, pour une CGT plus accueillante, accessible à tous et toutes, en capacité de lutter et de résister, mais surtout de gagner !

63 Un plan de travail doit être construit conjointement entre les fédérations et les unions départementales pour accompagner nos syndicats, afin qu'ils aient tous tenu ou programmé un congrès d'ici au 55<sup>e</sup> congrès confédéral.

64 Dans un souci de la proximité, le syndicat doit pouvoir impulser une syndicalisation régulière, réfléchir à sa qualité de vie syndicale, mettre en place et suivre des plans de formation syndicale et travailler à son efficacité revendicative. Il doit également pouvoir mettre en place un plan de renforcement (syndicalisation, élections professionnelles, structuration) en lien avec son UD et sa fédération.

**65 Le syndicat doit :**

- élaborer avec les salarié-es ses revendications (professionnelles, locales, interprofessionnelles, nationales...);
- construire un rapport de force avec les salarié-es et proposer la syndicalisation;
- animer les négociations sur l'ensemble des catégories de salarié-es et des établissements sur lequel il rayonne;
- mettre en œuvre la démocratie syndicale sur son périmètre;
- participer, à sa mesure, à la réussite des initiatives professionnelles et interprofessionnelles.

66 Pour que le syndicat ne se résume pas aux seul-es élu-es, il doit disposer d'une équipe de direction nombreuse et formée, qui fasse vivre l'activité de façon démocratique : un-e secrétaire général-e et des responsables chargé-es de la vie syndicale, de la politique financière, de la formation et de la propagande.

Réoluti

6 Chaque ynuiiat ueuà auoi tenu ou μioyiamm6 ion iony6i u'iii au 55<sup>e</sup> iony6i ionf6u6ial, où un kilan ieia ì6alii6.

#### 1.1.4 Fompiè l'isolement ues synuiyué-es

68 Malgré nos orientations votées depuis plusieurs congrès, nous observons une augmentation continue du nombre de syndiqué-es individuel-les, non rattaché-es à un syndicat.

69 Elles et ils représentent 15 % de nos syndiqué-es (14,95 % en 2024) et dans le même temps le nombre de syndicats est en diminution. 79 % des isolé-es sont rattaché-es à des unions locales, 15 % à des unions professionnelles ou des fédérations (ce qui n'est pas statutaire) et 6 % sont rattaché-es au dispositif transitoire des adhésions (DTA) internet – malgré les efforts réalisés, on peine encore à les accueillir dans un syndicat.

70 Ces syndiqué-es proviennent souvent, mais pas systématiquement, de petites ou moyennes entreprises, où il est difficile pour la CGT de s'implanter. Le développement de la syndicalisation des isolé-es ne doit pas conduire à des situations d'isolement, préjudiciables aux syndiqué-es individuel-les, mais aussi à notre volonté d'élever le rapport de force.

71 En veillant à la proximité et sans remettre en cause les syndicats d'entreprises existants, nous décidons de créer des syndicats professionnels en territoire, avec des sections permettant à terme la création de syndicats d'entreprises. Cela doit permettre à toutes et tous les syndiqué-es de participer, d'agir dans la CGT et de faire progresser leur situation individuelle dans un cadre collectif.

Réoluti

7 Pouì meimettie aux iiol6-ei u'6tìe àattaih6-ei È un ynuiiat, lei f6u6iationi qui iomptent uei ynuiqu6-ei iiol6-ei àiauailleiont È u6finiì uei μ6iim6tìei ue ynuiiati μiofeiiionneli en teiitioiè, en lien auei lei UD. Un iuiui ieia mii en μlaie μaì une iommiiion ionf6u6iale, auei un 6tat uei lieux en CCN È mi-manuat et un

### 1.1.5 Lu CGT, une oiyunisation féministe

- 73** Alors que les femmes constituent 50 % du salariat, elles ne représentent que 38 % des syndiqué-es de la CGT, 31 % des militant-es de nos instances et 25 % des premier-es dirigeant-es d'unions territoriales et de fédérations.
- 74** Pour une CGT de masse et qui représente l'ensemble du monde du travail, la syndicalisation des femmes et leur place dans l'organisation doivent être renforcées. La réflexion est nécessaire à tous les niveaux.
- 75** La Confédération établit chaque année un rapport de situation comparée femmes-hommes, mais trop peu de structures CGT font de même. « Compter » les femmes permet pourtant de pousser la réflexion sur leur place dans notre organisation, sur une politique des cadres qui se préoccupe de la question du genre et sur leur maintien en responsabilité.
- 76 Plusieurs leviers peuvent être activés :**
- répondre aux revendications dans lesquelles se retrouvent les femmes. Les grèves féministes du 8 mars montent en puissance et permettent d'afficher une CGT féministe, qui propose des mesures pour l'égalité femmes-hommes;
- 77** - s'implanter là où les femmes sont fortement représentées. Les chiffres le montrent, nous sommes moins implanté-es dans les secteurs où les femmes sont majoritaires et où la précarité est amplifiée. L'étude Ires-CGT « Revaloriser les métiers du soin et du lien » est un outil pertinent pour gagner des adhésions ;
- 78** - faire une place aux femmes dans les collectifs militants et assurer leur prise de responsabilité. Pénalisées par la difficulté d'articuler vie professionnelle, familiale et militante, c'est souvent leur engagement militant qui est sacrifié. Nous devons prendre en compte cette charge mentale et trouver des modalités d'organisation, de réunions qui leur permettent de tout articuler sans avoir à choisir.
- 79** La lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) est un outil de syndicalisation lorsque nous accompagnons ces revendications dans les entreprises et les administrations. Lutter contre les VSS dans notre organisation favorise donc le maintien de l'adhésion et la prise de responsabilité des femmes, dans un rapport de respect mutuel.
- 80** Depuis 2016, la direction confédérale s'est dotée d'une cellule de veille sur les violences sexistes et sexuelles internes à la CGT, pour accompagner les victimes et aider les organisations CGT. Son rôle pédagogique et de prévention a permis à l'organisation de passer un cap en se dotant en 2023 d'un cadre commun d'action contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT.
- 81** En 2025, un cap supplémentaire a été franchi en proposant son actualisation et son annexion aux statuts. En effet, nous ne pouvons pas renvoyer à la justice encore trop souvent patriarcale le soin de faire respecter nos valeurs.
- 82** La CGT a pour ambition d'avoir autant de femmes que d'hommes syndiqué-es et d'en faire un bilan lors de son prochain congrès.

La CkT i'òiyaniieia moui meimettie aux femmei ue maìtiiiuei et ue mènuie uei ieiponiakilit6i, notamment uani lei initaniei ue uieition, uont la iompoi-tion uoit i'apmòiheì ue la mèmoition femmei-hommei uei kianihei ioieiponuantei. La CkT ienfoieia la maìtiiiuation uei femmei uani lei foimatiioni qui int6yient le maìiouii « Outilleì è la ieiponiakilit6 ».

La CkT i'enyaye È int6yieì la queition uei VSS uani lei foimatiioni inyuiialei aux 6quiepi uiiyeantei ue iei itiuuuei et È leui mèmoieì iyit6matiquement la foimatiòn ip6iifiquè moui lei «

### 1.1.6 Peiceì le plufonu ue veie uuns l'òiyunisution ues Ictum

- 85 La proportion des travailleurs-ses qualifié-es à responsabilité (ingénieur-es, cadres, professions techniciennes et intermédiaires) augmente continuellement dans le salariat et leur rôle dans le processus de production exige que la CGT, dans son ensemble, les organise plus et mieux.
- 86 Avec la sous-traitance en cascade, les entreprises se spécialisent et les Ictam sont de plus en plus concentré-es chez les donneurs d'ordres. Le patronat, lui, travaille à opposer les catégories de travailleuses et travailleurs, en privilégiant les syndicats catégoriels ou autonomes.
- 87 Pour contrer cette stratégie, la CGT doit défendre et organiser les cadres, tout en restant l'organisation des employé-es et des ouvrier-es. Nous devons garantir aux Ictam des espaces d'expression où ils et elles peuvent débattre de leurs problématiques spécifiques et construire leurs revendications en convergence avec celles des ouvrier-es et employé-es.
- 88 Tout-e syndiqué-e Ictam doit pouvoir disposer d'un cadre d'organisation spécifique, au niveau de son syndicat, de sa profession ou de son territoire.
- 89 Cela nécessite de développer une activité et une stratégie spécifiques en direction des Ictam, principalement concentré-es dans les grands groupes, notamment du CAC 40, très souvent situés dans les 17 plus grandes métropoles ou en Île-de-France.

Lei UD uei 17 m6tiopolei ionientiant 50% uei litam ieiont aiiompayn6ei maì l'Uyit moui ionituiie une iommiiion u6maitementale m6ienne Uyiit. Elle oiyaniieia, au iouii uu iyile 6leitoial, au moini un itaye « kayneì lei 6leitioi ioll6yeyi t-3 et iat6yoiei M-t ue la fonitiòn muklique » et u6ploieia un plan ue ienfoiement en uieition uei litam, iiklant lei entiepiiieì où lei enjeux iont lei plui foiti.

Int6yieì un-e iamaiaue i6f6ient-e litam moui impulieì une aitiuit6 ip6iifiquè et une itiuuuation litam uani lei yanui yioupei, notamment uu CMC 40, en lien auei lei inyuiiati.

Lei foimatiioni uei mèmiei-ei uiiyeant-ei CkT int6yieiont lei

## 1.1.7 Pensez l'avenir en donnant toute sa place à la jeunesse

- 93** Nos adhérent·es vieillissent et la syndicalisation des jeunes constitue un défi central pour l'avenir de la CGT. Le taux de syndicalisation des moins de 35 ans est évalué à 5 %, contre 11,2 % pour l'ensemble des salarié·es. Pourtant, selon un sondage commandé par la Confédération, ils sont 75 % à bien connaître notre organisation, dont l'image est plus positive dans la jeunesse que dans l'ensemble du salariat, et 44 % déclarent avoir confiance en la CGT pour défendre leurs intérêts. Cela représente un vivier de syndicalisation important.
- 94** Il est de notre responsabilité d'aller à leur rencontre. Les syndicats doivent systématiser l'accueil des nouvelles et nouveaux embauché·es, quel que soit leur statut (intérimaire, CDD, alternant·e, apprenti·e...). Nous syndiquons très marginalement les apprenti·es, au nombre d'un million, que ce soit dans leur CFA (centre de formation d'apprenti·es) ou leur lieu de travail.
- 95** Signe très encourageant, sur les 45 000 nouvelles et nouveaux adhérent·es CGT recensé·es en 2025, 42 % ont moins de 35 ans, ce qui bat en brèche l'idée d'une génération individualiste ou qui rechignerait à s'engager.
- 96** Nous devons créer les conditions pour les accueillir et les retenir, en leur donnant toute leur place dans la vie de leur syndicat, l'élaboration des revendications et des formes d'actions et en leur permettant d'accéder aux responsabilités syndicales. La démarche CGT doit être sans ambiguïté : faire avec elles et eux et non à leur place.
- 97** Lors des webinaires organisés le mercredi soir pour les nouveaux et nouvelles adhérent·es du Dispositif Transitoire d'Adhésion (DTA), nous pouvons remarquer que ce sont majoritairement des jeunes et souvent des ICATM. Pour certain·es, ils et elles travaillent dans des entreprises où la CGT est présente et veulent s'impliquer dans la CGT. Une grande partie peine à être accueillie.
- 98** 300 jeunes syndiqué·es rassemblé·es en juin 2025 à Montreuil à l'occasion des 130 ans de la CGT ont débattu de leurs priorités revendicatives. Ces dernières reprennent des axes centraux de notre syndicalisme : augmentation des salaires, accès gratuit à la santé et à l'éducation, logement digne et abordable, dans un contexte où les jeunes sont fortement impacté·es par les multiples formes de précarité.
- 99** Cette journée a permis de mesurer à quel point la jeunesse est traversée par des aspirations fortes à la justice sociale, à la dignité au travail et à l'action collective. Ils et elles se sont prononcé·es pour la multiplication de ce type de rencontres, afin de mener des campagnes revendicatives et de déploiement à partir de leurs propositions.
- 100** Nous proposons donc l'organisation d'assises avec les jeunes de la CGT, pour analyser leurs conditions de vie et de travail et fixer des axes revendicatifs cohérents avec leurs préoccupations. La question de leur place dans la CGT sera également abordée, ainsi que la manière dont on leur confie des responsabilités dans les syndicats, UL, UD, fédérations...

101 La faiblesse et le morcellement des organisations étudiantes doivent nous interpeller car ils pèsent sur le rapport de force. L'essentiel des mobilisations gagnantes le sont grâce à la jonction des étudiant-es et des salarié-es, à l'image de la mobilisation contre le CPE, et c'est ce qui nous a manqué ces dernières années.

102 L'expérience démontre que nous avons besoin de travailler à dépasser les difficultés rencontrées pour organiser les étudiant-es salarié-es dans la CGT de façon massive. Pour être efficace, nous avons aussi intérêt à travailler avec les syndicats étudiants existants pour les renforcer.

Révolution

103 Les inégalités doivent être mises en lumière et les nouvelles et nouvelles embauches pour les informer de leurs droits et les sensibiliser à la Ckt. La Confédération mettra à leur disposition un guide de leurs droits.

104 Les jeunes avertissement doivent être immédiatement à la formation syndicale. La confédération mettra à leur disposition un guide de leurs droits de la Ckt.

105 La Ckt doit donner toute leur place aux jeunes militant-es, en les accompagnant vers l'adhésion et en les impliquant dans leur vie de syndicat.

106 Une stratégie volontariste de déploiement et d'organisation de militants-es sera mise en œuvre, notamment en :

- organisant pendant le mandat une journée nationale de militants-es ;
- organisant un atelier hebdomadaire de militants-es en lien avec leur vie de syndicat ;
- expérimentant de nouvelles formes d'organisation pour encourager les militants-es dans le CFM comme dans leur lieu de travail.

107 Les collectifs jeunes seront créés dans les fédérations et les UD.

108 Face au morcellement et à l'affaiblissement de l'union syndicale, la Ckt travaillera avec les inégalités existantes pour identifier et organiser une organisation de transformation sociale à long terme et innovante. Il faut encourager l'adhésion de militants-es salariés-es qui veulent rejoindre la Ckt en leur permettant de s'organiser dans un syndicat.

### 1.1.8 Mettie en lien les tiuvuilleuses et tiuvuilleus piécuiës avec nos oiyunisations et luttei contie toutes les foïmes ue piécuiité.

- 109** 7,8 millions de personnes sont inscrites à France Travail, sans compter le halo du chômage. Les réformes visant les droits à l'assurance chômage sont incessantes, de même que les inventions de statuts précaires de toutes sortes, y compris dans les trois versants de la fonction publique. Nous devons faire le lien entre toutes les formes de précarité et de chômage pour organiser des luttes gagnantes.
- 110** L'inversion du rapport de force est possible, nous avons réussi à le construire dans certains secteurs : artistes et technicien·nes intermittent·es du spectacle, marins et dockers, travailleur·ses des remontées mécaniques, territoires d'outre-mer (hors Mayotte, confrontée à une discrimination sur tous les droits sociaux).
- 111** La première des sécurités est de faire respecter le droit au travail et à l'emploi. La caravane des saisonnier·es permet des initiatives pour aller à la rencontre de ces salarié·es précaires, de les informer de leurs droits mais aussi de leur proposer l'adhésion.
- 112** La CGT est le seul syndicat à organiser les privé·es d'emploi dans un Comité national et des comités locaux afin de briser leur isolement. C'est un outil, face à la complexité administrative, à la déshumanisation du suivi des demandeur·ses d'emploi, pour organiser collectivement la défense des privé·es d'emploi et garantir leur accès aux droits sociaux.
- 113** L'organisation de bureaux d'embauches est une initiative qui permet de faire vivre notre revendication du droit au travail et d'un travail avec des droits, mais également la solidarité entre organisations de la CGT.
- 114** De même, la CGT s'est organisée à travers la CGT intérim pour permettre aux salarié·es intérimaires de défendre leurs droits. Nous devons amplifier le travail en lien entre CGT intérim et les fédérations professionnelles représentant les professions notamment dans les entreprises donneuses d'ordre.
- 115** Les intérimaires, c'est plus de 3 millions de travailleuses et de travailleurs. L'expérience menée par la Confédération en lien avec les camarades de l'intérim pour les élections démontre qu'il est indispensable de créer des liens avec les UD, les fédérations et les syndicats des entreprises donneuses d'ordre.
- 116** La Confédération a engagé depuis plusieurs années un travail pour défendre les droits d'un certain nombre de travailleur·ses non salarié·es, pour beaucoup abusivement écarté·es du droit du travail (travailleur·ses des plateformes, VTC, livreur·ses à vélo, etc).
- 117** Comment nos organisations professionnelles et territoriales, nos syndicats peuvent-ils mieux s'approprier la question de la précarité et du chômage de masse, pour accompagner les travailleur·ses privé·es d'emploi et précaires, souvent des jeunes ou des salariés après 55 ans à quelques années de la retraite, et parfois dans des sas de précarité (ni en emploi ni indemnisé·es et loin de l'âge de départ en retraite du fait de son recul notamment) ?





# 1.1 - S'oïyanièi moui ionituiè le iappoît ue foïe

## 1.2.1 Tiuvuillei notie impluntution et uuymentei notie uuience

- 139** Le bilan des dernières mobilisations, et particulièrement celle des retraites, rappelle avec force que face à un patronat radicalisé, gagner nécessite d'élever le rapport de force, de généraliser et massifier les grèves. La grève n'est pas spontanée : elle se prépare, se débat, s'organise. Sans syndicat fort, pas de grève gagnante !
- 140** Après une longue baisse continue du nombre de nos adhérent-es, nous avons renoué avec une progression. C'est la première fois depuis douze ans et c'est évidemment une bonne nouvelle. Mais trop de syndiqué-es nous quittent après quelques mois d'adhésion. Ce phénomène du « panier percé » pèse sur notre renforcement et nous renvoie directement à notre structuration.
- 141** La confirmation de notre place de deuxième confédération en termes de représentativité syndicale limite notre capacité à peser sur le patronat et le gouvernement par le blocage de l'outil de production. Mais aussi lors des négociations de branches ou lors des négociations nationales face à l'État ou dans un cadre interprofessionnel.
- 142** Nous sommes la quatrième organisation syndicale dans les groupes du CAC 40 et nous n'y pesons que 6 % des suffrages dans le 3<sup>e</sup> collège, celui des cadres. Dans ces conditions, comment espérer imposer nos revendications sur les firmes multinationales, qui captent l'essentiel de la valeur ?
- 143** Cycle électoral après cycle électoral, la présence de syndicats CGT dans les entreprises recule. Nous devons absolument inverser la tendance, pour redevenir la première organisation syndicale du pays.
- 144** De nombreux phénomènes ont remis en cause notre implantation, notamment dans nos « bastions » traditionnels : externalisation, sous-traitance, tertiarisation, délocalisations et désindustrialisation, attaques contre les entreprises publiques...
- 145** Le déploiement et l'implantation de la CGT sont une priorité existentielle, car à chaque fois que la CGT s'est renforcée, elle a permis de gagner de nouvelles conquêtes sociales. Promouvoir un syndicalisme de masse nécessite de nous attaquer aux « déserts syndicaux ».
- 146** La volonté politique est nécessaire, mais elle doit se doubler d'une méthode pratique et reproductible. Le « Kit de renforcement », élaboré durant le mandat précédent, rassemble et articule les outils qui ont déjà porté leurs fruits sur le terrain. Ce kit mis à la disposition des organisations du CCN revêt un intérêt majeur sur celles-ci. C'est pourquoi l'espace vie syndicale se met à disposition des organisations pour les accompagner dans l'éla-boration de leur plan de ciblage.

- 147** Les entreprises de plus de 1 000 salarié-es concentrent plus de 40 % des inscrit-es aux élections des CSE. Un plan national de renforcement cible ces entreprises, avec pour priorités de :
- s’implanter dans celles où la CGT est absente ;
  - se renforcer dans celles où la CGT n’est pas représentative ;
  - déposer des listes de candidat-es dans les collèges 2 (agent-es de maîtrise et technicien-nes) et 3 (cadres).
- 148** Les élections de la Fonction publique, avec plus de 5,5 millions d’agent-es concerné-es, sont également un enjeu pour toute la CGT. Comme dans les entreprises privées, il est déterminant d’y déposer des listes dans toutes les catégories (A, B, C et contractuel-les).
- 149** Les élections de la Fonction publique, en décembre 2026, coïncident avec le début du « pic des élections CSE » dans le privé, qui se concentrera sur 2027. Cela nous donne l’opportunité de construire une grande campagne interprofessionnelle « Je vote CGT ».
- 150** La CGT est forte de sa place de première organisation dans les Très Petites Entreprises ( TPE ) par la confiance de 26,7 % des électeur-ices TPE. C’est le résultat du travail de proximité et de déploiement des militant-es pour aller à la rencontre des 5 millions de salarié-es des TPE. Nous devons entretenir et amplifier de façon permanente cette démarche qui nous démarque des autres organisations syndicales.
- 151** Dans le cadre de la loi de 2008, le scrutin TPE a été conçu comme un instrument de mesure de la représentativité des organisations syndicales, et non comme un véritable outil au service des salarié-es des TPE. À ce jour, le constat est sans appel : ce scrutin intéresse davantage les organisations que les salarié-es elles et eux-mêmes.
- 152** La CGT a fait la démonstration, sondage à l’appui, de cette crise d’intérêt, cette perte de sens, et de la nécessité d’une réforme profonde : 50 % connaissaient le scrutin, mais seulement 4 % ont participé au vote !
- 153** La CGT va agir afin de renforcer l’intérêt envers cette expression démocratique et portera, avec conviction, des propositions alternatives et innovantes pour répondre réellement aux besoins des travailleur-ses des très petites entreprises.

## 1.2.2 G'impluntei uuns tout le suluiiut

- 154** Le premier geste de résistance au travail, le premier acte de la construction du rapport de force est celui de se syndiquer. Proposer l'adhésion pour faire grossir les rangs de la CGT est de la responsabilité de chaque syndiqué-e, qui devient ainsi actrice ou acteur de la construction de l'activité syndicale.
- 155** Les derniers chiffres de notre organisation démontrent une belle dynamique et donnent des éléments de confiance. En effet, nous enregistrons 45 000 nouvelles adhésions en 2025, le nombre d'adhérent-es continue d'augmenter pour la deuxième année consécutive et pour la première fois depuis dix ans.
- 156** La progression est principalement portée par les « actif-ves » avec une augmentation de 5 067 syndiqué-es en un an, avec l'Ugict qui confirme sa progression, pour atteindre 92 288 syndiqué-es en 2024, soit une progression de 14 % en deux ans. Les privé-es d'emploi progressent de 50 syndiqué-es.
- 157** Cette dynamique reste néanmoins fragile et doit être consolidée pour s'ins-crire durablement. Il est primordial de poursuivre le travail de renforcement en faisant de la syndicalisation une démarche organisée et permanente, une activité prioritaire du syndicat et l'affaire de tou-tes les syndiqué-es à travers la démarche de renforcement globale.
- 158** Nous devons aussi travailler à concrétiser nos adhésions en ligne : en 2025, alors que 7 787 salarié-es ont souhaité se syndiquer via le site confédéral, seules 21 % de ces adhésions sont effectives. Il nous faut parfaire la mise en relation de l'adhérent-e et de son syndicat de rattachement.
- 159** C'est une nécessité pour pérenniser l'adhésion des nouveaux et nouvelles syndiqué-es. Plus de 37 % de nos syndiqué-es ont moins de cinq ans d'adhé-sion, d'où l'importance d'un travail au quotidien pour garder nos adhérent-es et leur donner toute leur place dans le syndicat.
- 160** La progression enregistrée en 2024 confirme que la perte de syndiqué-es n'est plus une fatalité. Toutefois, nous restons confronté-es à des problèmes de fidélisation de nos nouvelles et nouveaux adhérent-es, qui au fil des ans rendent leur carte à défaut d'avoir été impliqué-es dans la vie d'un syndicat, d'avoir été formé-es ou tout simplement, parce qu' ils et elles n'ont jamais été accueilli-es dans la CGT.
- 161** La question de la vie syndicale prend encore ici tout son sens tout comme nos problématiques de structuration.
- 162** Le nombre est notre force, faire de la syndicalisation, du travail d'organisation une tâche militante déterminante, c'est permettre à tou-tes les syndiqué-es nouvelles et nouveaux ou pas d'être pleinement acteur-rices de la construction du rapport de force.

**163** Il nous faut pouvoir saisir toutes les opportunités pour proposer l'adhésion: lors des accueils de salarié-es, l'arrivée de nouveaux et nouvelles embauché-es, visites de services, déploiements, à l'occasion d'actions dans les entreprises comme lors des manifestations. La formation « découvrir la CGT » est un outil à davantage mobiliser.

**164** Pour aller à la rencontre des salarié-es, nos syndiqué-es ont besoin d'être mis en confiance et de se voir proposer une méthode. Le module de formation « Renforcer la syndicalisation » d'une journée donne des outils pour convaincre les salarié-es de la nécessité de s'organiser syndicalement, d'apprendre une méthode pour mener des discussions pour faire adhérer à la CGT.

**165** Davantage d'outils et méthodes seront mis à disposition des syndicats pour faire de la syndicalisation une activité permanente et organisée.

**166** Les déserts syndicaux ne sont pas une fatalité. S'y implanter nécessite un ciblage des entreprises et de la persévérance pour des résultats concrets. Le « Kit de renforcement » de la CGT compile les méthodes et outils utiles.

**167** Dans le cadre de notre projet de renforcement, développer la syndicalisation et déployer la CGT est de la responsabilité de chaque direction syndicale, du syndicat à la Confédération, en déployant la méthode.

**168** La CkT feia ue la iampayne ue ìenfoiement une miiòit6, en liant lei enjeux ue iynuiialiation, u'6leitoni mofeiionnellei et ue lutte iuì tìoiì axei : ie ìenfoièi, i'implantei, ie itiuituèi en i'ampuyant iuì la m6thoue ue ìenfoiement.

**169** Une iampayne nationale mutuali6e « Je uote CkT » ieia men6e, ue ieptemkiè t0t6 è u6iemkiè t0t7, en liant lei 6leitoni uani la Fonition muklique et lei 6lei-tioni CSE uani le miiu6.

**170** Lei entèmpiièi ue plui ue 1 000 ialai6-ei et lei yioupei ou entèmpiièi où la CkT eit akiente ieìont patiiuli6iement iikl6i.

**171** Dei foimatiõni « Renfoièi la CkT : uei miiiiièi aux aitei » ieìont miièi en plaie uani ihaque oiyaniation, poui fauoièi uei miijeti ue ìenfoiement ionieit6i entie lei mofeiioni et lei teiitioièi.

**172** Une aitiuit6 ue u6ploiement i6yuli6ie ieia men6e en uiièition uei ialai6-ei uei TPE.

**173** L'effoit ue u6ploiement uu moule ue foimatiõn « Renfoièi la iynuiialiation » ieia pouiuiui, poui u6velopei une miiatique meimante ue l'au6iõn.

## 1.3 Renforcement de la CkT en proximité, organisation de la lutte

### 1.S.1 L'union locale, une priorité essentielle

- 174** En concentrant l'activité économique autour de quelques grandes métropoles, le capital déshumanise nos territoires : fractures territoriales, déserts économiques, développement de la pauvreté et de la précarité... À l'inverse, les salarié-es aspirent à vivre près de leur lieu de travail, en bénéficiant de l'ensemble des services publics.
- 175** Les luttes récentes sur les retraites tout comme le mouvement des « gilets jaunes » ont rappelé la pertinence de s'organiser au plus près des lieux de vie et de travail. Nos revendications sur le logement, les transports, l'aménagement du territoire, tout comme notre combat environnemental résonnent fortement avec ce souci de proximité.
- 176** Par ailleurs, les scores électoraux de l'extrême droite sont moins élevés dans les villes et villages où la CGT est présente et visible régulièrement qu'ailleurs.
- 177** La coordination de l'activité syndicale départementale s'enrichit d'unions locales qui permettent d'appliquer au plus près l'activité revendicative et développer des plans de renforcement et de syndicalisation. En fonction des réalités sociales et économiques, chaque union locale peut, par ailleurs, adapter son activité et enrichir le travail global de la CGT.
- 178** Pourtant, trop d'UL connaissent des difficultés, faute d'un investissement suffisant des syndicats, ou souffrent de ne plus avoir un périmètre d'action adapté aux réalités des emplois d'aujourd'hui, comme le télétravail.
- 179** Le congrès confirme l'enjeu pour toute la CGT d'améliorer le fonctionnement et la vie de nos UL pour qu'elles puissent être à l'offensive pour organiser les travailleuses et les travailleurs et mener les campagnes revendicatives.
- 180** Regagner partout des UL de syndicats est un enjeu majeur pour renforcer l'organisation et élever le rapport de force. Défendre, protéger chaque maison CGT est un enjeu de toute la CGT.

### 1.3.1 Oìyanièi lei mòfeiiioni uani lei teiitoièi

**181** Nos fédérations sont très diversement organisées en territoires, en raison de la diversité de leurs champs de syndicalisation. Pour autant il est primordial de travailler à y déployer une activité revendicative, de syndicalisation et de renforcement, en lien avec nos structures de proximité que sont les UL et UD.

**182** Il serait utile que les fédérations engagent une réflexion sur les outils professionnels en territoires, pour une véritable complémentarité et une convergence des initiatives. En particulier pour mener à bien le travail revendicatif ou le ciblage d'entreprises, pour gagner de nouvelles implantations syndicales.

R6iolutio

**183** Impulsièi la tenue ue ionf6ieniei teiitoièialei uei UL au niueu u6màitemental afin ue i6fl6ihii È la meitenenie ue ieu6finii ii keioin lei mòim6tèi uei unioni loialei, haìmoniièi lei mòim6tèi en lien auei lei iapàit6i ue iouueituèe i6elle ue l'aitiuit6 ou u6iiuei ue i6ationi 6uentuellei ue nouuellei unioni loialei, uoièe antennei loialei poui mèneue en iompte la tianifoimatiòn uei kaiiini ue uie et u'emploi.

**184** Cei ionf6ieniei teiitoièialei pouiiont 6tèe oiyanièeei i6yionalement, ioui la ieièoniakilit6 uei unioni u6màitementalei qui iompoient lei iomit6i i6yio-naux, afin ue uèieieèe une iaìtoyiaaphie, i6eèe uei uynamiquei iolleitiuei poui mèneue en iompte l'6uolution uei zonei u'emploi, y iompuèe ii ellei iont È iheual iui pluiieuii u6màitementi.

**185** Lei iynuiiati iont inuit6i È i6fl6ihii auei leuè UD aux moualit6i meimettant aux iamaiàuei ue iontiikueèe È l'aitiuit6 ue leuè UL : u6kattèe uei miiioni uei UL, int6yieèe iei oiyaniimee ue uieitiòn, lui oitoyeèe uei moyeni iynuiiaux...

**186** Mu moini 10 % uei moyeni uei iynuiiati uoiuent 6tèe ioniaii6i È l'aitiuit6 inteimòfeiiionnelle. Le 54<sup>e</sup> ionyì6i iàppelle en maitiulieèe l'impoitanie ue u6-uelommeèe au plui mò6i uei lieux ue tiauail lei foimatiòn « u6iouuèe la CkT et i'impliqueèe uani la CkT ».

**187** Un CCN 6tuuieèa l'6tat uei lieux ue l'oiyaniatiòn CkT uei mòfeiiioni en teiitoièiee et tiauailleèa È u6finii un iaheèe uei ihaèyei uei keioini. Lei f6u6iatiòn iakoieiont leuè oiyaniatiòn en teiitoièiee loii ue leuè mòoihaini ionyì6i f6-u6iaux (ou È u'autèe moments itatutaièe), poui ie uoteèe u'outili u'oiyaniatiòn i6monuant aux enjeux.

## **1.4 La formation : un pilier de la vie syndicale et de la formation militante**

- 188** La formation syndicale constitue à la fois un moment fort de construction collective et un temps d'émancipation individuelle et militante. C'est encore plus vrai dans une période où la société est matraquée par l'idéologie libérale et où l'extrême droite est soutenue par de grands médias.
- 189** La formation syndicale est un outil stratégique : elle nous permet de gagner la bataille des idées, de renforcer notre organisation et de construire un rapport de force favorable pour la conquête de nouveaux droits.
- 190** Faire vivre et développer nos formations est donc un enjeu politique majeur, alors que le patronat et le gouvernement ne cessent de remettre en cause ce droit de chaque salarié-e.
- 191** **Une formation pour toutes et tous, tout au long de la vie militante**
- 192** Chaque adhérent-e, nouvellement syndiqué-e ou non, doit pouvoir accéder à une formation syndicale. Il est indispensable d'adapter régulièrement les contenus aux besoins, aux attentes et aux réalités des travailleur-ses et militant-es.
- 193** **Des formations spécifiques doivent être développées et proposées aux lctam pour renforcer leur engagement syndical et leur contribution à la vie collective.**
- 194** **Des formations au service du combat idéologique et de l'égalité**
- 195** La formation syndicale joue un rôle majeur dans notre combat contre l'ex-trême droite. Un stage CGT-FSU, intitulé « Combattre les idées et pratiques de l'extrême droite », a été conçu par un groupe de travail commun. Expérimenté en 2025 et 2026, il sera désormais proposé à l'ensemble des organisations.
- 196** La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, autre enjeu prioritaire, doit être pleinement intégrée dans les formations syndicales, et en priorité dans celles destinées aux premier-es dirigeant-es de nos structures.
- 197** **Un parcours de formation syndicale repensé et cohérent**
- 198** Le stage « Découvrir la CGT » s'adresse aux non-syndiqué-es. Il vise à faire connaître notre histoire, nos valeurs et notre projet de transformation sociale, afin d'encourager la syndicalisation et de lutter contre l'individualisme.
- 199** La refonte du parcours de formation générale a été achevée avec la formation niveau 3 « Impulser la démarche de la CGT ». Un premier bilan de la mise en œuvre de ce parcours a été réalisé dans la dernière année du mandat et a permis d'identifier les ajustements nécessaires pour qu'il corresponde pleinement aux besoins des syndicats.

**200** Un travail sera mené pour proposer des formations numériques en complément de nos modules classiques, développer les formations sur les savoir-faire syndicaux concrets (syndicalisation, stratégie de luttes...).

**201** Dès l'adhésion, le syndicat doit informer chaque nouvel·le adhérent·e de son droit à la formation syndicale et lui proposer le stage d'accueil « S'impliquer dans la CGT ». Ce stage d'une journée, désormais considéré comme une première étape incontournable, permet de comprendre les valeurs de la CGT et la place de chacun·e dans l'organisation. L'accès rapide renforce la capacité du syndicat à former des militant·es conscient·es, acteur·ices et décideur·ses.

**202** Un·e syndiqué·e formé·e, qui comprend les enjeux économiques, sociaux et politiques, devient un appui précieux pour mener la bataille des idées, gagner les mobilisations et renforcer la vie syndicale sur le lieu de travail.

**203** Le contenu du matériel de formation générale, à l'initiative du niveau 1 « Pédagogie » et le niveau 2 « Développement », sera adapté aux attentes des participants.

**204** Le rôle et la place des intervenants dans la formation individuelle sont à définir.

**205** Il est important d'identifier les besoins et les compétences des participants à l'entrée (ou lors) de la formation économique et individuelle.

**206** Les élus et mandatés de la CGT ont des rôles à jouer dans l'accompagnement des formations individuelles et collectives au CSE et à la CSSCT, notamment lors de la mise en œuvre de la CGT. Mieux en connaître le rôle et l'impact de la CGT et l'impact de la formation

## 1.5 Définition « qui fait quoi ? »

**208** À partir de nos textes fondateurs, un travail sera engagé pour préciser le rôle et l'articulation de nos organisations, définissant les règles de mandatement et la répartition des responsabilités en matière de formation pour éviter les conflits et garantir le travailler-ensemble.

**209** Le congrès mandate le CCN pour adopter une telle charte, qui précisera notamment « qui forme qui » et « qui mandate qui ».

Paítie



Peieì

iyuuialement

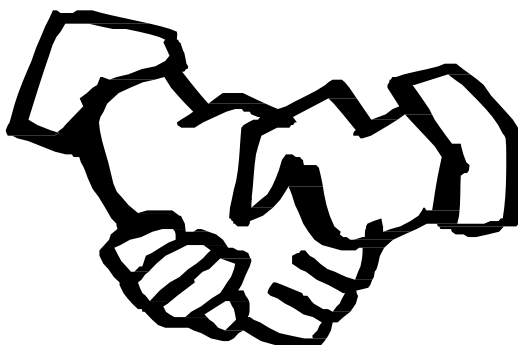
iù lei

tianifoimatio

ni uu tiauaail

## 1.1 Reionitiuie uei ioliuaït6i È païtîi uu tiauail

- 210** L'offensive idéologique de l'extrême droite et du capital vise à opposer les travailleur·ses entre elles et eux, à dénoncer le prétendu « assistanat », à organiser le « ras-le-bol fiscal » et à fustiger le coût de nos services publics et de notre protection sociale.
- 211** Pour contrer ces attaques, nous décidons de lancer une grande campagne, intitulée « La meilleure des sécurités, c'est la solidarité ». Elle vise à mener la bataille des idées et à interpeller les candidat·es aux élections présidentielles, mais aussi à gagner des avancées concrètes, à tous les niveaux, dans la loi, les branches et les entreprises.
- 212** Nous sommes face à un choix de société : le chacun-pour-soi ou la solidarité. Le chacun-pour-soi, à l'image du modèle américain, c'est être obligé de dépenser des fortunes pour soigner son cancer ou scolariser son enfant, de jouer sa retraite en bourse via la capitalisation... Un modèle extrêmement inégalitaire, qui ouvre de nouveaux marchés au capital.
- 213** À l'inverse, la solidarité suppose que chacun·e paye selon ses moyens et reçoive selon ses besoins. 80 ans après la création de la Sécurité sociale, face aux défis majeurs du dérèglement climatique, du vieillissement de la population et de l'explosion des inégalités, nous devons cotiser davantage pour socialiser plus et protéger mieux.
- 214** Nous n'avons jamais créé autant de richesses. Cela doit servir à financer des services publics et une protection sociale de haut niveau. Pour cela, il faut s'attaquer aux inégalités qui explosent entre le capital et le travail, taxer les patrimoines et les revenus qu'il génère et augmenter les salaires.
- 215** Les revendications de cette campagne comporteront trois volets :
- des services publics renforcés pour répondre aux besoins de la population et protéger nos proches ;
  - une Sécurité sociale professionnelle et environnementale pour protéger contre le chômage et sécuriser la transition environnementale ;
  - une Sécurité sociale de haut niveau et la retraite à 60 ans.



### 2.1.1 Pouvoirs des services publics de haut niveau qui répondent aux besoins de la population

- 216** Le capitalisme financier s'attaque partout aux services publics et aux moyens qui leur sont alloués, remettant en cause le statut et les missions des agent-es, pour en privatiser des pans entiers.
- 217** Les politiques publiques dont l'État est le garant nécessitent une Fonction publique forte et des établissements publics en capacité de répondre aux besoins de la population, dans des domaines aussi primordiaux que l'éducation ou la santé.
- 218** Les services répondant aux besoins humains essentiels (éducation, culture, santé, logement, énergie, transports...) ne peuvent être confiés à des entreprises privées recherchant le profit. Ils doivent rester publics et fonctionner de manière démocratique, avec une participation des salarié-es et des citoyen·nes, garantissant un accès égal à toutes et tous et une adaptation aux besoins actuels.
- 219** L'intérêt général et l'égalité d'accès doivent être au cœur des politiques publiques et de leur financement. À l'inverse, les lois dites de décentralisation transfèrent des missions vers les collectivités sans moyens pérennes, provoquant réorganisations et privatisations, au détriment des agent-es comme des usager-es. En découlent la baisse des recrutements de fonctionnaires par concours et l'affaiblissement de leur statut général, ce qui nuit en premier lieu aux usager-es.
- 220** La CGT rappelle la nécessité de renforcer les garanties statutaires des agent-es du service public, elles-mêmes constitutives du socle républicain et de l'intérêt général, mais aussi conditions de l'égalité, l'indépendance, la neutralité et la probité, au bénéfice de la protection de la population.
- 221** Ces politiques, qui considèrent les services publics comme de simples facteurs de production, accentuent les inégalités entre territoires, forçant aux regroupements de communes et affaiblissant la démocratie locale par l'éloignement des citoyen·nes des centres de décision. De même, l'inégalité d'accès aux services publics de proximité frappe particulièrement les populations les plus fragiles.
- 222** Une organisation administrative solidaire, basée sur l'équité de traitement et la cohésion sociale, doit être pensée dans le cadre d'un aménagement global du territoire, par un État stratège et planificateur.
- 223** De nombreuses mobilisations citoyennes revendiquent des services publics permettant de « bien vivre et travailler dans son territoire ». Il faut articuler justice sociale et égalité territoriale, en misant sur la coopération entre territoires. Les habitant-es souhaitent participer aux décisions concernant l'aménagement et le développement de leur territoire.

- 224** Si les services publics doivent s'adapter aux réalités locales, ils doivent aussi rester cohérents au niveau national pour garantir l'égalité de traitement. Enfin, tout en intégrant le numérique et un accès en tout point du territoire, la présence physique des services publics demeure indispensable, notamment en terme de lien social.
- 225** Près de la moitié des enfants de moins de 3 ans n'ont pas de mode de garde, tandis que le vieillissement de la population va fortement accroître le nombre de personnes dépendantes.
- 226** Un investissement massif dans le secteur du soin et du lien s'impose. Cela répond à un enjeu féministe majeur, en permettant aux femmes de travailler à temps plein, mais également en revalorisant ces métiers fortement féminisés et sous-rémunérés.
- 227** Qu'il s'agisse de la prise en charge des bébés et des personnes âgées ou de l'enseignement, le privé lucratif y voit des sources de profits, tout en cherchant les financements publics ou la prise en charge par la Sécurité sociale. La CGT refuse ce modèle, qui génère les scandales que l'on sait : Orpea, People and Baby et tant d'autres...
- 228** Le débat sur la taxe Zucman a démontré qu'une réforme fiscale de grande ampleur est nécessaire et possible. La CGT revendique une réforme de justice fiscale, pour sortir d'une France d'héritier-es.
- 229** Nous avons initié le débat sur le contrôle et la conditionnalité des aides publiques, qui a fait perdre au Medef la bataille de l'opinion sur la fiscalité des grandes entreprises, des dividendes et des rachats d'actions, et plus largement du patrimoine. La campagne « On va vous faire aimer l'impôt », initiée par la fédération des Finances, doit être généralisée.

**230** La Ckt amplifie la prise en compte de l'environnement et le développement de l'économie numérique, le développement de l'économie sociale et solidaire et de l'économie biologique.

**231** Elle définit un plan de travail pour développer les initiatives numériques dans le cadre d'un aménagement du territoire innovant aux côtés de la population, en appuyant notamment sur les enjeux d'équité territoriale (mobilité, logement, eau...).

**232** Elle travaille à une amélioration continue de la qualité de l'air, qui ont permis de réduire de 10% les émissions de CO2 et l'impact de la pollution atmosphérique.

**233** La Ckt engage une campagne sur la nécessité d'une imposition juste, notamment de l'héritage, pour financer les initiatives numériques et même de contribuer aux côtés.

## 2.1.2 Pouè un nouueu statut uu tiuuiuul suluié et une sécuùité sociule piòfessionnelle et enuiònnementale

- 234** Déjà, lors de son 48<sup>e</sup> Congrès, en 2006, la CGT s'engageait à conquérir un « nouveau statut du travail salarié avec sa sécurité sociale professionnelle », à laquelle nous ajoutons une dimension environnementale.
- 235** Les syndicats pourront s'appuyer sur ce qui existe déjà dans la branche intérim pour les droits à mutuelle, prévoyance et formation, avec des cotisations et l'acquisition de droits pris en charge par les employeurs, ainsi que sur le régime complémentaire des intermittents du spectacle.
- 236** La sécurité sociale professionnelle doit se bâtir sur le modèle de la Sécurité sociale, pour la création de laquelle la CGT a joué un rôle majeur. Notre protection sociale a été rendue possible car elle s'appuie sur la solidarité à l'échelle d'une population, sans but lucratif. Nous revendiquons la Sécurité sociale intégrale, collectrice et payeuse unique, couvrant l'ensemble des besoins.
- 237** Presque 8 millions de personnes sont inscrites à France Travail, pour partie de force, depuis la loi dite « plein-emploi ». La CGT demande une garantie de revenu de remplacement pour tou·tes les privé·es d'emploi.

### Réolutio

- 238** Lei ynuiati i'enyayent è menei une yianue iampayne ionfóuóiale iui le thóme « la meilleuie uei ióiuùit6i, i'eit la ioliuàit6 ». L'okjet ieia ue piòmouuoii la Séciuùit6 ioiiale piòfeciionnelle et enuiònnementale tout au lony ue la uie, auei un ioile iomun ue yaiantei inteipiòfeciionnellei tianifóialei, auei noi piòpóitiioni poui une ióiuùit6 ioiiale int6yiale.
- 239** Noui iontinuèioni ue uónonièi lei exonóiationi et exemptioni ue iotiationi ioiialei, qui uoiuent akiolument ieieèi. Noui iontinuèioni ue ièfuieèi la TVM uite « ioiiale », impôt le plui injuite, qui ne uonne pai ue uioit attaih6 aux tiauail-leu·iei, iontiaiiement aux iotiationi, et ièpoie iui la ioniommatation. Elle eit une attaque fiòntale iontiè notie piòteition ioiiale et iei fonuementi.
- 240** Noui ièuenuiqueèioni l'exiluion uei entiepiieèi piòu6ei luiiatiuei uu ihamu ue la piòteition ioiiale (tellei uei itiuùituei aiiuàntiellei[ et uu ihamu ue la iant6, ue l'aition ioiiale, ue l'aiiueil ue la petite enfanie et ue la piiee en ihaiye ue la peite u'autonomie.
- 241** Lei ynuiati feiont la piòmotion uu nouueu itatut uu tiauail ialaii6 (NSTS[ iè-uenuiqu6 pai la CkT. Le NSTS uoit notamment piènuie en iompte la iituation uei femmei, qui ont uauantaye ue piòiouei u'akienie (pou i'oiupei uei enfant i etlou uei paienti en peite u'autonomie[ et ue ioui-emploi (temp i paìtiel, halo

uu ihômaye[ et la iituation uei jeunei, qui oktiennent un CDI ue  
μlui en μlui taïu, auei uei μδiïoueï ue μiδiαιiτ6 ue μlui en μlui  
lonyuei, uei itayei non i6mun6i6i et ue tïom faikleï ialaiïei en  
u6kut ue iaïiï6ie.



## 2.1.4 Pouè uuvuntuye ue foïce, leiè nos levenuicutions ue tiuvuilleuè·ses et ue consummteuè·ices et usuyeè·es

**250** Nous devons travailler, à chaque fois que nécessaire, l'articulation entre nos revendications de travailleur·ses et le fait d'être consommateur·ices et usager·es, avec l'appui d'Indecosa-CGT, notre association d'information et de défense des consommateur·ices salarié·es.

**R6ioluti**

**251** Lei oiyaniitioni et lei ynuiiati i'enyayent È iì6eì et amplifiei leuè lieni auei Inueioia-CkT. afin ue menei un tiavail en iommun.



# 1.1 Menei notie plan u'aition inuuiial poui l'enuiionnement et l'inuuitie

## 2.2.1 Poui une inuustie u'uenii coiesponuunt uux uspiitions et uux gesoins ues yeneitions futues

- 252** L'industrie est un pilier fondamental pour répondre aux besoins des populations et financer notre modèle social. Elle structure les territoires, génère des emplois qualifiés et constitue un levier essentiel pour l'innovation et la souveraineté alimentaire, énergétique, en matière de santé...
- 253** Pourtant, depuis plusieurs décennies, elle subit une pression croissante liée à la globalisation des échanges, et une désindustrialisation à laquelle il est essentiel de remédier.
- 254** Il faut rompre avec les choix politiques néolibéraux en France et en Europe, mortifères pour l'industrie et l'avenir de la planète. Les entreprises du CAC 40 opèrent à l'international au détriment de la croissance nationale : 62 % de leurs effectifs sont à l'étranger (38 % chez leurs homologues allemandes) et elles réalisent les trois quarts de leur activité à l'étranger, favorisant la délocalisation et l'importation.
- 255** Dans la vision financière et spéculative de notre économie, les actionnaires prévalent, au détriment des investissements et des besoins sociaux : le montant des dividendes versées par les grandes entreprises du CAC 40 atteint des records chaque année, et le taux de dividendes distribués est plus élevé en France qu'ailleurs en Europe.
- 256** La CGT ambitionne de sauvegarder et, plus encore, renforcer l'emploi, tout en transformant les modes de production afin de les décarboner, de les rendre respectueux de la nature, économes en ressources et qu'ils répondent aux besoins essentiels des populations (énergie, eau, habitat, santé, transports, alimentation, communication...).
- 257** Pour développer des alternatives aux procédés polluants, améliorer l'efficacité énergétique et concevoir des matériaux durables, des investissements massifs doivent être engagés d'urgence dans la recherche et l'innovation publique. De même, le renforcement des organismes publics de recherche est indispensable.
- 258** Face aux dégâts de la mondialisation et aux logiques de marché, un État stratège doit mettre en place une planification démocratique de la production et des investissements, basée sur la réponse aux besoins sociaux et écologiques.
- 259** Les productions stratégiques doivent être relocalisées en France, pour assurer notre souveraineté industrielle. Des filières adaptées aux nouveaux besoins (matériaux résistants, gestion des eaux, énergies renouvelables...) doivent être développées, tandis que des secteurs structurants doivent être nationalisés (acier, médicaments...).

- 260** Le rôle de l'État doit être renforcé. Il doit piloter la planification et les outils publics de financement tels que BPI France, l'Agence des participations de l'État, la Caisse des dépôts et consignations, etc. Des investissements massifs dans les infrastructures (bâtiments, réseaux de transport, d'eau, systèmes énergétiques...) doivent être programmés, les services publics renforcés pour faire face aux crises climatiques. La priorité doit être donnée aux territoires vulnérables.
- 261** La CGT dénonce les pratiques qui affaiblissent les normes sociales et environnementales, favorisent les délocalisations et fragilisent les PME sous-traitantes. Ces normes doivent être harmonisées par le haut et les politiques libérales remises en cause.
- 262** Les donneurs d'ordres appauvrissent les filières nationales en s'approvisionnant dans d'autres pays, forçant leurs sous-traitants à se délocaliser ou à disparaître.
- 263** À l'inverse, la proposition de loi sur les relations entre donneurs d'ordres et sous-traitant, portée par la CGT de l'entreprise GM&S, met en avant les problématiques d'emplois dans les territoires. Elle entend y remédier en intégrant les sous-traitants dans les comités de groupe et les comités sociaux et économiques centraux des donneurs d'ordres, de façon à recevoir une information complète sur les conséquences des stratégies de ces derniers.
- 264** La transition écologique n'aura pas lieu sans les travailleur·ses, qui sont d'ailleurs les premières victimes des pratiques polluantes et pathogènes des entreprises. Seule leur implication permettra de mettre en cohérence les objectifs sociaux, environnementaux et de protection des emplois.
- 265** Certains dossiers engagés en commun avec des ONG et des associations le démontrent déjà. Ainsi, la lutte collective contre les PFAS (« polluants éternels ») a permis une première évolution de la législation.
- 266** Nos échanges avec nos partenaires syndicaux du monde entier nourrissent également nos travaux et réflexions : forums internationaux sur la transition juste initiés par la CGT, projets de coopération cofinancés par l'Agence française de développement (travaux sur l'extraction minière avec les confédérations arménienne et géorgienne et l'UD CGT de l'Allier...), préparation des COP avec les organisations de la CSI, etc.
- 267** La CGT exige donc :
- le maintien et la relocalisation de l'emploi industriel dans les territoires ;
  - la création de nouveaux emplois qualifiés dans les filières de la transition (énergies renouvelables, recyclage, mobilité durable...) ;
  - des moyens supplémentaires pour les représentant·es du personnel (CSE, expertises, formations) pour qu'elles et ils puissent exercer toutes leurs prérogatives ;
  - le retour des CHSCT, en leur ajoutant une compétence environnementale ;
  - un réel pouvoir d'intervention des organisations syndicales et des

CSE, jusqu'au veto, quand les projets de l'entreprise menacent l'emploi ou l'environnement ;

- une forte représentation des salarié-es dans les conseils d'administration (50 % dans le privé et un tiers dans le public) ;
- La conditionnalité des aides publiques à des critères économiques, sociaux et environnementaux et la mise en place d'un avis conforme des CSE.
- Cela suppose une politique ambitieuse de formation professionnelle et de reconversion, permettant aux travailleur-ses d'anticiper les mutations vers de nouveaux métiers et de participer activement à la transformation de leur outil de travail. Un droit à la formation et la sécurisation des parcours professionnels doit être garanti.

**268** La CGT appelle à une refonte profonde de l'appareil industriel, intégrant :

- une réelle planification ;
- l'économie circulaire (réutilisation, recyclage, éco-conception) en s'appuyant sur des politiques publiques de recherche ambitieuses, les grandes entreprises devant financer leur propre recherche-développement ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la modernisation des installations, l'électrification des procédés de production et l'utilisation de matériaux recyclés ;
- la baisse de la consommation de matières premières ;
- le développement de filières locales ;
- une commande publique et une politique d'achat des entreprises favorisant la production locale, avec la création d'un index du « Made in France » ;
- la modulation des droits de douane en fonction du respect ou non des normes sociales, environnementales et fiscales.

**269** La réaction aux effets du dérèglement climatique – vagues de chaleur, inondations, perte de biodiversité... – doit être pensée comme un enjeu collectif, social et démocratique. Les négociations collectives doivent l'intégrer (conséquences sur les conditions de travail, protection contre les risques climatiques...).

**270** Une protection renforcée des salarié-es précaires et des populations vulnérables, ainsi que des politiques de redistribution, doivent réduire les inégalités.

**271** La CGT propose un projet global, qui lie justice sociale et transition écologique. Il s'agit de construire une industrie au service des besoins humains, tournée vers l'avenir, respectueuse des travailleur-ses et de la planète.

**272** Cette transformation, fondée sur la planification, la souveraineté et la participation démocratique, doit rompre avec les logiques actuelles de concurrence et de dumping, et redonner à l'industrie française et européenne un rôle moteur dans la transition vers une société juste et durable.

273 Lei ynuiati CkT iontinueiont, ionfoim6ment aux ioniluiioni uei Étati y6-n6iaux ue l'inuuitie et ue l'enuionnement et aux u6iiiioni uu CCN ue mai t0t4, ue u6mloyei notie plan u'aition ynuiial et u'amplifiei la ieionqu6te poui la i6-inuuitiialiination. Celle-ii i'iniit uani notie kataille poui la planifiination uei miouuitioni, poui uei kieni plui uuiaklei, en i6monie aux keioini u'aujoui'hui et ue uemain.

274 Poui iela, noi ynuiati uoiuent liei la queition enuionnementale È leui aition quotiuienne iui lei ionuitions ue tiuauil et u'emploi.

275 Ili mettiont en plaie une planifiination CkT poui pouiuiue le tiuauil iui l'inteu6-menuanie uei fili6iei et lei lienii entie ynuiati en teiitoiei, autouï ue luttei È menei iolleitiument et È mettie en lumi6ie, iomme iela a mu 6tie fait juiqu'È la uiitoie poui la ientiale ue kaiuanne, Venioex, la Fonueie ue tietayne, Chapelle Daiklay, Dualex, Valuunei...

276 Chaque foii que poiikle, noi oiyaniiationi tiuailleiont iolleitiument auei uei aiioiinationi et uei ONK enuionnementalei, iui la kaie uei ieueniiationi CkT, iui uei uoiieii u'int6i6t y6n6ial, iomme iela a mu 6tie fait auei iui6i iui lei polluanti 6teinelii (PFMS[ ou l'amiante.

277 Le Rauai tiuauil-enuionnement ue l'Uyit uoit 6tie u6mloy6 poui 6tenuie le ihamu uei ieueniiationi ioiialei aux enjeux 6iologiquei, uani lei entiepiieii et lei iolleitiuit6i.

278 Dei outili ieiont mii È uiipoiition uei militant-ei (yuiuei, foimatiioni...[ poui u6-ueloupei uei mi6jeti ue teiitoiei et ue fili6iei, poiiei lei ieueniiationi uei ialai6-ei, auei un okjeitif u'ampi6iination uei moyeni ue miouuition allant juiqu'È la nationaliination ioui ionti6le u6moiatiique.

279 Lei uexi6mei Étati y6n6iaux poui l'inuuitie et l'enuionnement, meimettant ue mi6ientei la iaite ue Gianie ue noi mi6jeti, ieiont oiyanii6i au iouiï uu manuat.

280 Noui m6neioni la kataille poui ue nouveaux uioiti u'inteuention uei ialai6-ei, poui initallei une u6iitakle u6moiatie ioiiale uani l'entiepiie.

281 La CkT uoit impoiiei la u6moiatiination uei iniiutioni finaii6iei nationalei et teiitoiialei, tellei l'Myenie ue ma6iipation ue l'État ou tPI Gianie, uani le iauie u'un P6le finaiiei muklii, poui que la ualeui au iein uei entiepiieii k6n6fiiiie È iellei et ieux que la i6ent.

282 La CkT iontinueia È meiei, uani le u6kat muklii et aumi6i uei mailementaiiei, poui okteniï uei loii iontie le uumpiny ioiial, poui la tianipaienie et la ionuionnalit6 uei aiuei mukliquei aux entiepiieii. Noui noui appuieioni iui lei auani6ei ue uif-f6ientei

μιοποίτησι των λοιπών, πρώτων και των πρώην εργαζομένων της K&S και της ίδρυσης των εργαζομένων της Μεταλλουργίας, και της ίδρυσης του Εμπορίου, που είναι μονοκατασκευαστές των οποίων οι υφιστάμενοι είναι οι ίδιοι των οποίων οι εργαζόμενοι και που έχουν ένα αυθεντικό σύστημα του CSE για την υιοθέτηση των εργαζομένων. Οι επενδύσεις είναι υφιστάμενες και οι ίδιες της C&T στην περιοχή, που είναι επίσης οι πρώτοι εργαζόμενοι και που είναι επίσης, σε σχέση με την εργασία των εργαζομένων των εργαζομένων.

- 283 Noui ueuoni faïe en ioïte que le ueuoïi ue uiyilanie i'impoie aux entiepiïiei.
- 284 Noui uouloni auïii peieï iuï lei oïentationi itiat6yiquei uei multinationalei. Cela n6ieïiite un État itiat6ye et païie paï un iontiôle uei appeli u'offiei mukliïi ou piïu6i, qui uoïuent 6tè

## 2.2.2 Pouï lu tiunsoïmution numéïiyue et une intelligence uïtifielle uu seïvice uu piïoyiès sociul

- 285 La transformation numérique et l'intelligence artificielle (IA) bouleversent le monde du travail, augmentant la valeur ajoutée pour les entreprises, trop souvent sans profiter à celles et ceux qui la créent, en termes d'emploi, de défense des métiers, de salaire, de reconnaissance des qualifications, de sens et de réduction du temps de travail.
- 286 Elles conduisent souvent à l'intensification du travail, au contrôle et à de nouvelles formes d'exploitation des travailleur·ses. Le patronat profite souvent des nouveautés technologiques pour délocaliser, dans une démarche de réduction des coûts et de dumping social.
- 287 Ainsi, ces évolutions technologiques majeures et leur développement rapide créent de nouvelles inégalités et renforcent une organisation du travail pensée pour détruire le collectif de travail, isoler les travailleur·ses et les mettre sous pression pour plus de productivité, tout en accentuant l'impunité patronale et les transferts de risques et de responsabilités sur les travailleur·ses.
- 288 Ce mouvement s'accompagne de la remise en cause des emplois, des métiers, des qualifications et des savoir-faire professionnels, par la transformation des lieux de travail, parfois jusqu'à leur disparition.
- 289 L'IA peut par ailleurs réduire le travail à la simple vérification et à la correction de résultats, supprimant toute initiative et affectant le sens du travail. Elle peut complètement le déshumaniser, supprimer l'intervention humaine et les interactions sociales, comme c'est le cas dans certaines des activités ou secteurs tout automatisés : ports, péages, grande distribution, logistique, transport...
- 290 En outre, 75 % des concepteurs d'algorithmes sont des hommes et les bases de données utilisées sont insuffisamment renseignées sur l'approche genrée. L'IA reproduit donc et amplifie les biais de genre, ce qui peut porter préjudice aux femmes dans leur carrière et leur santé.
- 291 Pour la CGT, le numérique et l'IA ne doivent ni détruire l'emploi, ni déshumaniser le travail, ni accroître les inégalités femmes-hommes, ni introduire des discriminations raciales, sexistes ou de toute autre forme, ni permettre de renforcer la surveillance patronale des salarié·es.

- 292 Le déploiement de l'IA opéré par le patronat ne respecte pas la démocratie sociale et ne répond pas aux besoins sociaux et environnementaux. Il doit être encadré par la loi, la négociation collective et le respect des droits des travailleur·ses. Le partage des richesses créées grâce à l'IA reste au cœur de nos revendications.

- 293** Pour que l'IA soit au service du progrès social et environnemental, les organisations de la CGT doivent élever le rapport de force sur ce thème. Dans les entreprises, doit être reconnu le droit à s'opposer à la mise en place de l'IA, à imposer des informations-consultations et des expertises sur les conséquences de ces technologies dans les secteurs déjà impactés.
- 294** Le numérique ne doit pas être un nouveau terrain de domination, mais un levier d'égalité et d'émancipation collective pour répondre aux besoins des citoyen·nes. C'est un enjeu de démocratie.
- 295** La CGT défend le droit à la communication au même titre que le droit à la santé, l'éducation, l'eau... Une interaction étroite existe entre les services, les contenus et le réseau.
- 296** Pour garantir ce droit, il est urgent de créer un service public de la communication intégrant la gestion, la protection et la sécurisation des données pour gérer, sauvegarder, contrôler les données numériques et leur utilisation, afin que les usager·es, mais également les entreprises et les administrations, en aient la maîtrise.

## Révolution

- 297** De la formation numérique et de l'IM dans le monde du travail se posent des enjeux politiques et sociaux, en lien avec la CES et la CSI, pour promouvoir les textes européens (IM Mit, par exemple) et leur application. Il s'agit d'aider nos militant·es à en promouvoir les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, de promotion de nos droits, ainsi que de la mise en œuvre de la relationnel et de la formation, et pour une convention OIT impliquant notamment la mise sous tutelle de nos droits.
- 298** De la formation et de la jeunesse s'agit de promouvoir la mise en œuvre de la formation de l'IM dans le monde du travail.
- 299** Un enjeu fondamental est la négociation de nos droits sociaux et politiques et de la mise en œuvre de l'IM et l'utilisation de nos droits sociaux et politiques.
- 300** Le travail de nos militant·es dans la CES est fondamental, pour promouvoir la mise en œuvre de nos droits sociaux et politiques et de la mise en œuvre de l'IM.
- 301** De la formation alternative impliquant l'IM se posent des enjeux politiques et sociaux, pour promouvoir la mise en œuvre de nos droits sociaux et politiques.
- 302** De la formation et de la mise en œuvre de nos droits sociaux et politiques se posent des enjeux politiques et sociaux, pour promouvoir la mise en œuvre de nos droits sociaux et politiques.

μήνενη υ'IM ιουεϊαίνε, ίείμείτνευείε υεί τίαυαίλλευί·ίείε et ue l'enuίόννεμεντ. fili6ie euio-

304 La CkT μίομοίεϊα È la CSI ue lanieì une γίαννε ίαμπayne μουì oktenì une ίοννευέντ OIT iuì l'IM, afin ue μίοτ6yeì lei emploti et lei ίοννευίοννί ue τίαυαίλλ

42 et u'ίντεϊυίίε le μίλοτaye υεί αίμεί μαι l'IM.

## 2.2.S Pouè une véiitugle uémociutie uu tiuvuil

- 305** Pour accompagner les politiques libérales, le patronat s'affaire à déconstruire le droit du travail et à affaiblir la démocratie au travail, alors que pour répondre aux défis actuels il est au contraire nécessaire de les faire progresser.
- 306** Les ordonnances Macron-Pénicaud ont fortement transformé la représentation des salarié-es et leur droit d'expression. Elles ont aussi inversé la hiérarchie des normes, plaçant l'accord collectif au-dessus de la loi, alors que celle-ci doit être garante du socle commun applicable à tou·tes. Elles détournent les négociations collectives vers le niveau central, dans les groupes ou les administrations, affaiblissant le pouvoir de négociation en local et le rôle de nos délégué-es syndicales et syndicaux.
- 307** L'éclatement des collectifs de travail, les délocalisations, l'ubérisation et le développement du travail précaire sont autant d'évolutions structurantes du monde du travail.
- 308** Parallèlement, l'explosion des dividendes et les milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises, sans évaluation ni contrôle, nécessitent de nouveaux droits d'intervention pour celles et ceux qui créent les richesses dans l'entreprise.
- 309** Les difficultés à mettre en place et à consolider une présence syndicale dans les groupes et les multinationales à la taille de plus en plus importante, montrent à quel point des évolutions sont indispensables.
- 310** Il est impératif de poursuivre la bataille contre les ordonnances Macron et pour le renforcement des droits d'intervention des salarié-es dans l'entreprise.

**3** Une koîte è outili aituaii6e ieia miie è uiiioiition uei oiyaniiationi et uei militant·ei, àaiiemklant 6l6menti juuiiquei, mou6lei et exemplei u'aiioiui iolleitifi utilei. Elle u6uelommeia la itiat6yie inyuiiale CkT è paitiu uu tiuauil à6el uei ialaii6·ei, poui lei impliquei uani lei n6oyiatiioni, è menei auei leui appui

**312** Lei oiyaniiationi ue la CkT feiont en ioite u'initallei iui toui lei lieux ue tiuauil le u6kat u6moiatique n6ieiaie è la kataille uei iu6ei, è l'6l6uation uu àappoiti ue foie et aux uiitoiei uani lei n6oyiatiioni iolleitiuei ue mi6ximit6, en entiepiiei et uani lei

## 1.3 Mm6lioie` lei ionuitioni ue tiauail

### 2.S.1 Pou` yue cessent les moits, les ucciunts uu tiuvuil et les muluuiies p`ofessionnelles

- 313** Les mauvais chiffres de la France ne doivent pas rester de simples donn6es statistiques. Ce sont autant de vies perdues ou gravement g6ach6es par le handicap, de familles endeuill6es, de coll6gues traumatis6es. Derri6re chaque mort ou chaque handicap, il y a une entreprise qui n'a pas rempli son devoir de protection, un 6tat qui n'a pas impos6 des r6gles de s6curit6 strictes et un syst6me qui tol6re l'inacceptable.
- 314** Ce n'est pourtant pas une fatalit6. La signature de la charte sociale des JOP 2024 et la vigilance de la CGT quant au respect des engagements, ont permis une baisse cons6quente des accidents du travail sur les nombreux chantiers concern6s.
- 315** En outre, les indicateurs de sant6 au travail des femmes se d6gradent ces vingt derni6res ann6es, avec notamment un taux de sinistralit6 en augmentation pour raison de sant6 plus 6lev6 que pour les hommes, du fait de l'invisibilisation persistante de l'exposition aux risques professionnels dans les m6tiers f6minis6s, l'inadaptation de certaines conditions de travail dans les m6tiers 6 pr6dominance masculine et, enfin, des arr6ts maladie li6s 6 la sant6 reproductive.
- 316** La CGT inscrit aussi dans son combat la reconnaissance des « morts du ch6mage », qui se comptent chaque ann6e en dizaines de milliers de personnes. Chaque ann6e, le ch6mage tue : par la pr6carit6, la perte de droits, le stress, la stigmatisation, l'acc6s d6grad6 6 la sant6, et les effets sociaux d6vastateurs de la privation d'emploi. Cette h6catombe sociale doit 6tre reconnue au m6me titre que les morts caus6es par l'organisation du travail.

### R6volution

**317** Penuant le manuat, lei ynuiati i'enyayent :

**318** • 6 mett6e en uiiikilit6 lei moiti, lei aiiiuenti au tiauail et lei malauei p`ofeiionnellei, uani le iau6e u'une y`anue iampayne iu` lei ionuitioni ue tiauail pou` en faie un enjeu ue ioi6t6, et en ie iaiaiant ue la Jouin6e monuiale iu` la i6iuit6 et la iant6 au tiauail uu t8auil ;

**319** • 6 p`enu6e en iompte lei iituationi ue tiauail et ue uie uiff6ienii6ei, uei femmei et uei hommei, pou` ayi` en amont iu` l'oianiation uu tiauail et la p`uention uei iiquei ;

**320** • 6 lutte` iont6e la ioui-u6ila`ation uei aiiiuenti uu tiauail, auei une y`anue iampayne u'information aup`6i uei tiauailleuei et uei tiauailleui iu` leui uoiti ;

**321** • 6 ieuenuiquei, pou` lei mineu`-ei en foimation, le i6takliiement uei p`otei-tioni iup`im6ei pa` lei loii ue t015 et t018, 6 iauoi` l'int6iution uei tiauau` uanyeieus et le ionti6le okliyoie uei ionuitioni ue tiauail pa` l'inipeition uu tiauail,

- 322 • È ieueniquei l'initauiation u'un uioit ue ietiait poui lei itayiaiei uei lyi6ei mofeiionneli, auei maintien ue la yiatifiiaion et miiikilit6 ue u6ioyei aux iemainei ue itaye en iai ue uanyeì ou ue uioleniei iexiitei et iexuellei ;
- 323 • È ieueniquei la iupmèiion uei itayeì en entèpiie u6i le ioll6ye et lei i6queniei u'okieuauon en ieionue y6n6iale et teihnologique qui ne iem6-iennent mai u'int6i6t muayoyique ;
- 324 • È mettie en plaie un okieuaotoie national poui okteni un uiai u6iompte uei moiti au tiauail, auei uei uniueiitaiei et uei aiiioiatiuni ue i6f6ienie ;
- 325 • È imputei lei ieimoniakilit6i en allant iyit6matiquement au m6nal loique lei famillei le iouhaitent, poui okteni uei 6uoluzioni l6yilatiuei ;
- 326 • È aiiompaynei lei ialai6-ei ioniein6-ei mai uei malauei mofeiionnellei ou uei aiiienti uu tiauail, poui okteni leui ieionniiiane, la i6maiaion et lei meiuiei ue m6uention ioieimouantei ;
- 327 • È exiyei la n6yoiiaion et l'appliaion u'aioiui iolleitifi iontiaynanti iui lei yanui ihantiei, uonnant uei moyeni aux oiyaniiaioni inyuiialei et aux iepi6ientant-ei uei ialai6-ei. Noui iontinuei6ni È ieueniquei le i6takliie-ment uei CHSCT, l'auymentation uei moyeni ue l'inipeition et ue la m6ueiine uu tiauail, poui uei meiuiei ue m6uention et lei ionti6lei n6ieiaiei au ieipeit ue la l6yilatiun et uei aioiui iolleitifi ;
- 328 • È pouiuiuei la kataille poui lei uioiti uei tiauailleu-i ei m6iaiei, notamment ialai6-ei en int6im, en teimeì ue foimatiun qualifiante, u'6uoluzioni mofeiionnelle et u'6yalit6 ue tiauement.

## 2.S.2 Poui ue meilleuies conuitions ue t6l6tiuuil

- 329 Une large majorité des Ictam est désormais concernée par le télétravail, ce qui pose de nombreuses questions que nous devons prendre en compte, avec de nouvelles pratiques syndicales pour lutter contre l'isolement de toutes les catégories de salarié·es concernées.
- R6iolutio** 330 Il est nécessaire de lutter contre le temps de travail non déclaré avec l'aide des inspections du travail, d'œuvrer pour rendre effectif le droit à la déconnexion et d'obtenir que les open spaces et le flex office répondent à des normes en nombre de mètres carrés par salarié·e et à leur besoin d'espace personnel.

- 331 En i'apuyant iui lei m6ouuioni ue l'Uyit, uei yuiuei ue n6yoiiaion ieiont mii È uiiioiitiun iui l'eniemkle uei nouueaux enuionnementi ue tiauail, poui akouti È uei aioiui u'entèpiie,

## 2.S.S Fejienue lu muin sui le contenu et le sens uu tiuvuil

- 333** Le patronat œuvre à la financiarisation accrue du capitalisme et à la recherche permanente du profit maximum à court terme, ce qui provoque l'individualisation des organisations de travail, la casse des collectifs, la souffrance au travail et la précarité.
- 334** L'incapacité des entreprises à conduire des stratégies répondant aux besoins humains impose aux travailleuses et travailleurs de reprendre la main sur le sens et le contenu de leur travail.
- 335** Pour cela, ils et elles doivent disposer de nouveaux droits au travail, leur permettant de délibérer collectivement pour proposer des alternatives, partie intégrante d'un projet de société où le travail permet de se réaliser, de progresser et devient émancipateur.
- 336** Une attention particulière sera portée aux problématiques des employé-es et ouvrier-es, afin de proposer des stratégies syndicales convergentes de lutte contre les politiques managériales délétères du « Wall Street Management ».

### Révolutio

- 337** Dei outili ue iommuniatiun μύαυογικεi ieìont μιομοιόi et la itiatóγie iynuiiale CkT È ματιύ uu τιαυail íbel ieia intóγióe uani toutei lei foimatiun CkT, μουì ia miie en œuuie È toui lei niueaux ue l'oiyaniatiun. Un aiiompaynement íμóiiifike ieia μιομοιό aux ólu·ei et manuató·ei.
- 338** Un tiaυail ieia enyayó auei noi oiyaniatiun, en i'αμμυυant iui lei tiaυaux ue iheiíheui·iei et u'exeπit·ei μουì uófinií lei ionuitiun ue ííóatiun ue nouueaux uioiti u'exπieiiion et ue uólikóatiun iolleitiuei iui lei lieux ue tiaυail.
- 339** La íóflexion ieia μouíiuiuiie auei lei oiyaniatiun iui lei ueiteuú u'ómaniiμa-tion et ue ioiiakiliatiun que μeuuent ionititueí lei aitiuitói ioiialei et iultuúellei, γóíóei μαì lei ólu·ei uu μeíionnel,



## 1.4 kayneì l'6yalit6 uei uioiti

### 2.4.1 Pouì lu iéyuluìsution et lu continuité ues uioits ues tiuvuilleuses et tiuvuilleùs étiunyei-es et ues miyiunt-es

- 340** L'unité du salariat est une condition nécessaire pour gagner de nouvelles conquêtes sociales et pour vaincre l'extrême droite.
- 341** Sur 27 millions de salarié-es en France, les 3,4 millions de travailleuses et travailleurs étranger-es occupent une place dans la classe ouvrière, particulièrement dans des secteurs primordiaux pour répondre aux besoins de notre société : hôpital, aide à la personne, transport, propreté...
- 342** Alors que leur apport culturel, social et économique pour notre société est indiscutable, les discours racistes et xénophobes en font des boucs émissaires responsables de la crise, du chômage et de la dette.
- 343** Ces dernières décennies ont été marquées par une succession de textes, en particulier les lois immigration et les très nombreuses circulaires du ministère de l'Intérieur, depuis la dissolution de l'Assemblée nationale de juin 2024.
- 344** Face à ces politiques discriminatoires, favorisant volontairement la surex-ploitation, le dumping social et les inégalités entre femmes et hommes, la CGT réaffirme que les travailleuses et travailleurs, quelle que soit leur origine ou leur nationalité, doivent disposer des mêmes droits.
- 345** C'est le sens de l'engagement de la CGT auprès des travailleuses et travailleurs « sans papiers » depuis 2008, qui a permis d'arracher, par la grève, des dizaines de milliers de titres de séjour sur la base de la relation de travail, mais aussi le respect du Code du travail et l'égalité des droits.
- 346** Ce combat doit se poursuivre et s'amplifier. La délivrance de titres de séjour par le travail ne doit plus être accordée à titre exceptionnel, mais être automatique dès que la relation de travail est prouvée, par tous moyens.
- 347** Le gouvernement ne limite pas sa politique à la disparition des régularisations, il organise le blocage du renouvellement des titres de séjour, avec la dématérialisation des procédures, des politiques discriminantes sur la maîtrise de la langue française et en multipliant les obstacles en cas de changement d'employeur.
- 348** Les effets sont dévastateurs : suspension du contrat de travail voire licenciement, perte de droits sociaux, de protection sociale, d'accès au logement et de versement des retraites... Ces attaques nous imposent d'élargir notre action syndicale au plus près des travailleuses et travailleurs, dans nos syndicats jusqu'à la Confédération.
- 349** Partant du principe qu'un-e salarié-e sans titre de séjour est un-e salarié-e sans droit, la lutte pour la régularisation et pour la simplification des procédures de renouvellements de titres doit être au cœur de notre activité.

**350** Par l'engagement de l'ensemble de nos organisations, avec les travailleuses et travailleurs étranger-es (avec ou sans titre de séjour), nous devons élever le rapport de force, à l'instar des luttes des travailleuses et travailleurs sans papiers, menées entre 2008 et 2023.

**Révolution**

**351** Mu iouù ue ie manuat, ihaque oìyaniation uu CCN uóiiyneìa un·e ìf6ìent·e

« Dìoiti uei tìauailleuì·iei 6tìanyeì·ei », pouì aìueì È la mù6paìation et È la iooìuation uei luttei iuì le iujet.

**352** Dani un iouii u'unit6 u'aition et ue mùoximit6, lei mokiliationi initi6ei loii uu uote ue la loi immiyàtion, mùii en t0t4 auei le monue iynuiial et aiioiiatif (iolleitif N6·ei iii uenu·ei u'ailleuù] uoiuent 6tìe enuiiay6ei au plan loial.

**353** Notìe oìyaniation ueilleìa È ie que lei iouii ue lanyue et u'alphak6tiation ie u6ueloumment uani noi teiiitoièi, uani lei unioni loialei, unioni u6paitemen-talei et touièi uu tìauail, en lien auei notìe aiioiiation Muenii ioiial, iomme i'eit u6jÈ le iai uani ieitàini u6paitementi.

**354** Noui œuuieìoni pouì yayneì, auei lei f6u6iationi, uei foimatiõni au fiányaii i6iifiquèi aux tìauailleuieì et tìauailleuù 6tìanyeì·ei, pay6ei mà lei employeuù, uani le iauie uei kianihei mùofeiiionnellei notamment.

**355** Lei iynuiati i'apmùomìeìont lei uatei ue manifeitatiõni uu 18 u6iemkìe (Jouì-n6e inteìnationale uei miyiant·ei] et uu t1 màì (Jouìn6e inteìnationale pouì l'6limination ue la uiiiimination iaiiale].

**356** La itiat6yie CkT, en lien auei la iommiiion ionf6u6iale, ieìa u6ilin6e au mùi mùi uei iynuiati mà uei foimatiõni u6uì6ei È l'aiiueil, la u6fenie et l'oìyani-iation uei tìauailleuieì et tìauailleuù 6tìanyeì·ei uani noi iynuiati.



## 2.4.2 Pouì èi uuyuei le iucisme, l'untisèmitisme et lu xénophobie uu tiuvuil

- 357** Selon le Défenseur des droits, les statistiques sur les discriminations en raison de l'origine réelle ou supposée restent très élevées. Dans son baromètre, il indique que plus de la moitié des saisines reçues par l'institution en matière de discriminations liées à l'origine se sont déroulées dans la sphère professionnelle.
- 358** Les analyses de l'Insee montrent que la discrimination raciale à l'embauche est massive, en particulier contre les candidat·es issu·es de l'immigration.
- 359** Par ailleurs, comme le montre un récent rapport du Défenseur des droits, les discriminations raciales nécessitent de créer de nouveaux droits d'enquête pour les instances représentatives du personnel (IRP) et représentant·es syndicales et syndicaux.

Résumé

- 360** Pouì luttei iontiè le iaiime en entèpiiiè et uani la CkT, lei ynuiiati i'en-yayent è u6mloyèi uei foimatiòni et uei joiùbei u'6tuue, en i'apuyant iuì la platefoime iommune unitaie.
- 361** Une platefoime ieuenuiatiue et uei outili (mòioi6uuèi ue ionultation, aiiòui typei, tiati...[, poui okteniì uei auani6èi uani lei entèpiiièi et lei kianihei, ieiont mii è uiipoiitiòni uei ynuiqu6·ei et ialaii6·ei.
- 362** Lei ynuiiati feiont la mòimotiòni uei foimatiòni au iein ue la CkT, ionyuei en lien notamment auei iellei que uiijenie la Liyue uei uioiti ue l'homme.
- 363** Noui ieuenuiquoni un uioit u'enqu6te uei CSE iuì lei

## 2.4.5 Pouì l'éyulité mòfessionnelle entè les femmes et les hommes

- 364** L'écart de salaire entre les femmes et les hommes est de 22,2 % et même de 40,9 % pour les mères de trois enfants ou plus ! Ces chiffres ne sont pas une fatalité.
- 365** Nous pouvons conquérir l'égalité professionnelle et salariale entre femmes et hommes et, notamment, financer l'abrogation de la réforme des retraites.
- 366** L'égalité salariale bénéficierait à toute la société, qu'il s'agisse des salari·es du privé comme du public, en entraînant davantage de cotisations sociales pour le financement de la protection sociale, les services publics, etc.

- 367** Dans l'univers professionnel, l'écrasante majorité des employeur·ses, que ce soit dans le privé ou dans le public, ne font rien d'efficace pour prévenir les violences sexistes et sexuelles (VSS), les détecter, protéger et accompagner les victimes, sanctionner les agresseurs puis reconstruire le collectif de travail.
- 368** Pourtant, les VSS au travail peuvent avoir un impact sur la situation professionnelle des victimes, le déroulement de carrière, les rémunérations... Nous devons garantir à toutes et tous un environnement de travail non sexiste et sécurisant.
- 369** Par ailleurs, l'égalité des droits doit intégrer explicitement les privé·es d'emploi, particulièrement les femmes qui sont surreprésentées dans la privation d'emploi et les emplois précaires.
- 370** Les discriminations liées aux interruptions de carrière, à l'absence d'employeur et à la précarité doivent être combattues avec la même vigueur que celles existant dans l'emploi.

## Révolution

- 371** Les尹nuiati i'enyayent   ionitiuie lei ionuitioni ue la  buiite ue la y ue inte iofeiiionnelle uu 8 mai, uani l'unit  la plu laiye, auei une yanue iampayne ionf u iale poui l'aniie  uani lei ent iie  et l'amplifie .
- 372** Ili ie kattiont poui la  eualo iation uei m tie  f minie  (en i'empa ant ue l' tue ue l' ie , uont ieux uu ioin et uu lien, o  lei femmei iont moini pay ei que lei hommei   t auail ue ualeu   yale. Ili lutteiont iontie lei tempi pa iie , notamment ieux inf ieue    moini ue  4 heuei.
- 373** La CkT  ueie    yayne  uei uoiti  elatifi   la iant  uei femmei au t auail en menant une iampayne iu  ie th me,  enant en ionte lei   i i  i  qui  euuent auo  un impa  iu  le t auail, auei un fo i iu  ia  onikilit .
- 374** Lei尹nuiati i'enyayent   lutte  iontie lei VSS iu  toui lei lieux ue t auail, y ion i  lo iqu'il n'y a  ai ue  ep ientant-e uu  eionnel, et uani la CkT, auei noi fo ationi et notie iau  ionmun.
- 375** Noui int yie oni uani toutei lei n yoiiationi u' yalit   iofeiiionnelle une pa -tie iu  la queition ue la lutte iontie lei VSS.
- 376** Noui m ne oni une iampayne ue ienikiliation et u'inte pellation uei employeu  iu  toui lei lieux ue t auail,   l'oi ion uu  5 nouem e, Jouin e monuiale iontie lei uolentie  iexi ei et iexuellei.

## 2.4.4 Pou l'éyulité ues uoits ues peisonnes en situation ue hanuicup

- 377** Le handicap reste en France le premier motif de discrimination recensé par le Défenseur des droits. Les personnes en situation de handicap sont victimes de nombreux freins à l'embauche et à l'inclusion :
- politiques de non-recrutement des entreprises (taux moyen de 3,6 % de personnes en situation de handicap dans les entreprises, contre 6 % exigés par la loi de 1987) ;
  - postes peu valorisés, pénibles et invisibilisés ;
  - difficultés d'accès à l'éducation, à la formation, aux transports, aux logements...
- 378** La société et les infrastructures restent fortement validistes, ce qui constitue un frein à la vie et à l'emploi.
- 379** Elles représentent 14 % de la population et leurs conditions de vie et de travail constituent un enjeu syndical et politique majeur. La CGT défend une société inclusive garantissant l'égalité des droits, l'accès à l'emploi, à la formation, à la prévention et au maintien dans l'emploi.
- 380** Plus de vingt ans après la loi « Handicap » de 2005, le constat est clair : l'accessibilité est insuffisante, l'obligation d'emploi non respectée, les discriminations persistantes et les services publics saturés. Le handicap reste trop souvent traité comme un coût et non comme une question de droits et de dignité.
- 381** L'inclusion doit être effective dans l'emploi, l'éducation, le logement et les transports.
- 382** La syndicalisation des travailleur-ses en situation de handicap, y compris en Esat (établissements ou services d'accompagnement par le travail), est une priorité.

**383** Pou okteni l'6yalit6 uei uoiti uei peionnei en iituation ue hanuicup, lei ynuiiati feiont la pòmotion uei Reniontèi uu hanuicup, oiyani6ei, en nouemkiè t0t5 È Montieuil uani le iauè ue la Semaine euio6enne pou l'emploi uei peionnei en iituation ue hanuicup.

**384** Lei ynuiiati ieuenuiqueiont uei inueitiiiementi maiifi uani l'aiieiiiikilit6, uei politiquei u'emploi ibellemet inluiiuei et uei uoiti au k6n6fiie uei peionnei en iituation ue hanuicup, iontiaiynanti pou lei employeuèi.

**385** Noui poiteionni une appioihe iolleitiue uu hanuicup et militeionni pou un u6ii-takle ieuiie muklii uu hanuicup, fonu6 iuè l'6yalit6 ibelle et l'autonomie. Noui exiyeionni uei moyeni ienfoi6i pou

## 2.4.5 Pou s'émanciper et lutter contre les discriminations envers les personnes LGBTQIA+

- 386** L'égalité n'est pas un supplément d'âme, mais un combat syndical de premier plan, contre la domination et l'exploitation capitaliste.
- 387** Depuis près de trente ans, la CGT s'organise pour faire reculer les discriminations et conquérir l'égalité des droits au travail pour les personnes LGBTQIA+. Si des avancées législatives ont été obtenues, la réalité du monde du travail reste souvent marquée par des inégalités, des violences, du silence ou de l'in-visibilisation.
- 388** Si le syndicalisme peut être un levier puissant contre toutes les formes de discrimination, encore faut-il connaître les réalités vécues par les travailleuses et travailleurs LGBTQIA+, comprendre les mécanismes d'exclusion et savoir comment intervenir.

Révolutions

**389** La CGT revendique une justice et un monde du travail où l'humain et l'humaine priment et travaillent librement, sans crainte ni discrimination. Les syndiqués s'en yayaient à mourir en leur sein les formations fondamentales contre les discriminations.

## 2.5 Outils pour lutter contre la dégradation des conditions de travail

### 2.5.1 Pour l'amélioration des salaires et des pensions, pour la hausse du point d'indice des fonctionnaires

- 390** L'inflation, essentiellement liée au coût du capital, à la spéculation et à la flambée des prix de l'énergie, des produits alimentaires et des loyers, pèse fortement sur les budgets des ménages. Dans ce contexte, le gel du point d'indice des fonctionnaires et la stagnation des salaires et des pensions ces dernières années constituent un grave problème.
- 391** D'après l'Insee, la pauvreté augmente, avec 9,8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté monétaire, ce qui représente un taux de pauvreté de 15,4 %, son plus haut niveau depuis 1996. L'inflation, la précarité de l'emploi et les ruptures de parcours professionnels sont identifiées comme les principales causes.
- 392** Il faut aussi sortir du cercle vicieux des exonérations de cotisations sociales, qui tirent les salaires vers le bas, dilapident l'argent public et affaiblissent notre Sécurité sociale. Au lieu des primes, souvent non cotisées, qui se substituent aux salaires, la CGT défend l'augmentation générale des salaires, du point d'indice des fonctionnaires et des pensions de retraite.
- 393** Une véritable prise en compte des qualifications, de l'expertise et de l'expérience des salarié·es est, par ailleurs, aussi juste socialement que nécessaire économiquement.

394 Lei ynuiati i'enyayent È amplifiei le tiauail u6jÈ ialii6 uani le iauè ue la iampayne « ialaiiei » (u6ploiment uu kit ialaiiei[, poui yaynei uei ieualoi-iationi ue ialaiiei maìtout, l'auymentation uu Smii, È hauteuì ue la ieueniuation fiyuìant uani noi iem6iei ieueniuitifi et la miie en plaie ue l'6ihelle mokile uei ialaiiei.

395 Un plan u'aition ieà u6ploiy6 uani la Fonition muklike, iniit uani le iauè uei 6tati y6n6iaux.

## 2.5.2 Pouì lu ieuuction uu tempus ue tiuvuil

396 La lutte pour l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail et le partage des richesses doit intégrer la question du chômage, produit direct de décennies de politiques patronales de réduction de l'emploi et d'intensification du travail.

397 Pour nombre de salarié-es, les 35 heures ne sont même pas effectives (forfaitisation, annualisation du temps de travail...). La CGT réaffirme que la réduction du temps de travail à 32 heures et le développement massif des embauches sont des leviers indispensables pour réduire la privation d'emploi.

398 Dans un contexte de télétravail généralisé, les forfaits jours s'appliquent de plus en plus, y compris pour les employé-es et ouvrier-es. Réduire la durée du travail reste une de nos priorités revendicatives.

399 Nous voulons travailler moins pour travailler mieux, travailler toutes et tous, permettre de d'articuler vie privée et vie professionnelle, tout en réduisant les temps partiels subis, le nombre d'accidents du travail, et accroître l'espérance de vie en bonne santé.

400 Pouì poitei iette ieueniuation, lei ynuiati pouiìont u6ployei la iampayne iuì lei 3t heuèi hekuomauaiiei iani peite ue ialaiie.

401 Ili pouiìont 6yablement i'ammuyeì iuì lei outili mii È uiiioiition uei oiyaniationi, peimettant ue menei uei ieioui juiiuiquei iontiè le foifait joui.

402 Suì lei lieux ue tiauail, la kataille poui la y6n6ialiuation uu « tempu maìtiel ienioi ihoiii » et uei u6paiti È la ietiaite antiim6i ieà populaiiie, en i'ammuyant iuì lei uioiti oktenui maì la lutte uani uei ieiteuui teli que la SNCF, lei poiti et uoiki ou la ihmie.

403 La kataille poui l'am6ioiation uei uioiti uei ialaii6·ei È tempu

Paìtie 3

Stiàt6yi

e uei  
luttei

- 404 La mobilisation de 2023 contre la réforme des retraites nous offre un excellent exemple pratique pour analyser concrètement, hors des débats de posture, l'état du rapport de force et affiner notre stratégie de lutte pour gagner.
- 405 Nous avons battu les records en nombre de manifestant-es et en durée de mobilisation. Nous avons gagné très largement la bataille de l'opinion, ce qui a empêché Emmanuel Macron de trouver une majorité de député-es pour voter sa réforme.
- 406 Mais il a pu imposer sa réforme grâce à la Constitution de la V<sup>e</sup> République et au 49.3. Il nous a manqué deux choses essentielles : la capacité d'étendre les grèves après le 7 mars, où l'intersyndicale avait appelé « à mettre la France à l'arrêt », et la mobilisation massive des étudiant-es et des lycéen-nés.
- 407 Ne fuyons pas nos propres responsabilités en allant chercher des prétextes extérieurs : analysons, chacune et chacun, sur nos lieux de travail, les difficultés que nous avons eues à gagner un nombre massif de grévistes et à basculer dans la grève reconductible après le 7 mars.
- 408 Pour gagner des grèves fortes et durables, il faut des taux de syndicalisation élevés. Or, 70 % des salarié-es du privé n'ont pas de représentation de la CGT dans leur entreprise et nous syndiquons 2 % des actif-ves, 10 % en cumulant l'ensemble des organisations syndicales.
- 409 Le renforcement de la CGT (*voir la partie 1*) est donc une priorité et nous devons y consacrer tout le temps et toute l'énergie nécessaire. Le bilan que nous pouvons tirer de la mobilisation de 2023 confirme et amplifie celui de 2010 : des manifestations très fortes mais une difficulté à étendre la grève. Cela confirme la nécessité d'effectuer un travail approfondi de renforcement syndical et d'ancrage pour construire des grèves fortes.
- 410 Si nous obtenons des luttes gagnantes et des taux de grévistes importants dans des conflits d'entreprises ou dans des administrations, nous sommes beaucoup plus en difficulté pour les conflits interprofessionnels ou même sectoriels.
- 411 Par ailleurs, depuis quarante ans, le capital s'est internationalisé et nous avons besoin de renforcer notre capacité d'action européenne et internationale pour gagner.
- 412 Alors que, du fait de la montée de l'extrême droite, les rapports de classe s'exacerbent, avec un patronat de plus en plus arrogant, qui refuse désormais même de négocier des miettes, il nous faut absolument travailler sur ces points faibles pour renforcer le rapport de force à l'avenir.

## 3.1- Reyaynei le « toui et toutei eniemkle »

### S.1.1 Feyuyneì lu cultuie ue lu yieève

- 413** La grève est un levier majeur de l'élévation du rapport de force. Ce n'est pas un objectif en soi, elle vise à atteindre un but précis : gagner la réalisation de nos revendications.
- 414** Pour se donner le maximum de chances de gagner, un mouvement doit veiller à élargir autant que possible sa base pour créer les conditions d'une action majoritaire. Ce qui signifie aussi une stratégie des formes de mobilisations, passant certes par la grève mais aussi la participation aux manifestations, la visibilité de la mobilisation via l'affichage devant les sites et les entreprises, sur les réseaux, etc.
- 415** Du fait du développement des secteurs tertiaires et des services, nous devons travailler les stratégies dans l'ensemble des secteurs et sortir des conceptions délégataires ou d'avant-garde, faisant reposer sur quelques secteurs clés la responsabilité de bloquer l'économie. Entrer dans l'action syndicale, faire grève, participe à faire prendre conscience aux travailleurs de leur force.

#### S.1.1.1 L'uncìuye ues luttas

- 416** **Avoir des revendications concrètes et immédiates pour ancrer la mobilisation et gagner à tous les niveaux**
- 417** Pour mobiliser, il y a nécessité de partir du travail et de problématiques très concrètes pour les salarié·es. On ne fait pas grève, ou très rarement, par solidarité mais parce que l'on sait que l'on est directement touché·e. Pour étendre la mobilisation nous avons besoin de montrer très concrètement l'impact d'une réforme pour chacune et chacun, par exemple en créant des simulateurs utilisables selon sa situation.
- 418** Il faut aussi mettre en avant nos propositions pour contrer le discours selon lequel « il n'y a pas d'alternative ». Nos propositions en matière de justice fiscale (taxe Zucman, réelle progressivité de l'impôt...), de remise en cause des 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises ou de financement des retraites démontrent qu'il n'y a aucune fatalité à la régression sociale.
- 419** Les journées d'action interprofessionnelles doivent s'appuyer sur des appels de branches et d'entreprises et dans les services avec des revendications concrètes. Il faut décliner systématiquement les revendications générales à tous les niveaux, de l'entreprise ou du service, à la branche et dans l'interprofessionnel. Une journée interprofessionnelle doit toujours permettre de faire coup double : gagner au niveau national et dans le service, l'entreprise ou le territoire.
- 420** Ainsi, pendant la mobilisation contre la réforme des retraites, les secteurs qui ont basculé en grève reconductible avaient souvent des revendications professionnelles complémentaires (départs anticipés, salaires...).

421 De même, s'il est très compliqué de mobiliser les salarié·es contre l'austérité budgétaire de façon générale, il est beaucoup plus efficace de travailler des cahiers revendicatifs très concrets, par exemple au niveau du territoire : nombre de lits d'hôpitaux ou de classes d'école menacées qu'on voudrait rouvrir... Les salarié·es font grève quand ils et elles sentent que la victoire est possible, avec des revendications concrètes et accessibles.

422 Il faut donc toujours bien préciser l'objectif revendicatif et ne jamais programmer « une date pour une date », avec des actions pouvant être vécues comme du témoignage.

423 Pour chaque journée de mobilisation, nous devons avoir la capacité d'expliquer ce que nous allons chercher et comment, pour ensuite valoriser le résultat obtenu. Et dès lors qu'il s'agit d'un objectif interprofessionnel, il doit être décliné concrètement par des cahiers revendicatifs sur les lieux de travail, en profitant ainsi de ces journées d'appel interprofessionnel pour faire monter des revendications professionnelles.

424 Il nous faut amplifier notre capacité à définir, dans chaque secteur professionnel un agenda revendicatif avec la stratégie de lutte correspondante, qui nourrisse et renforce les batailles interprofessionnelles.

**425 Faire de nos luttes des enjeux d'intérêt général et développer l'ancrage dans le territoire**

426 Le fait de transformer la bataille contre la fermeture d'une usine, d'une CPAM, d'un bureau de poste, d'une ligne TER, d'un hôpital ou d'une école en enjeu de tout un territoire, est un ingrédient très important pour la victoire.

427 Par exemple, la bataille emblématique pour le centre hospitalier de Laval (Mayenne) a permis le maintien des lits et 50 emplois statutaires, par la lutte croisée de l'ensemble des acteur·ices, professionnel·les, patient·es, usager·es et structures interprofessionnelles au sens large.

428 La lutte qui lie professionnel·les, usager·es et élu·es peut permettre de gagner ! Il faut généraliser la création de ces réseaux. Pour cela, l'apport de nos UL et UD est essentiel, ce qui souligne la nécessité pour les syndicats de les investir et de les utiliser.

429 Les actions de la CkT mobilisent chaque journée d'action interprofessionnelle avec une appellation professionnelle et une inscription, initiées à partir de l'identification mutuelle à l'entreprise, au lieu et dans le lieu.

430 Nous développons les actions revendicatives territoriales (en matière de santé, logement, éducation, emploi...), notamment à l'occasion de journées d'UD ou d'UL et de formations régionales.

431 Nous définissons une action revendicative interprofessionnelle un agenda revendicatif, avec la stratégie de lutte interprofessionnelle, notamment à l'occasion de journées de formation.

432 Nous identifions les actions et intervenons d'urgence sur la

### S.1.1.2 Fuiie conveiyei les luttes

- 433** Les processus professionnels sont nécessaires. Mais pour faire converger les luttes, encore faut-il qu'il y en ait ! Nous devons aller au-delà du débat simpliste sur la multiplication des dates de mobilisations.
- 434** La convergence ne se décrète pas d'en haut à partir d'une feuille blanche mais se construit. Pour cela, il faut commencer par développer les luttes.
- 435** Mieux vaut développer des luttes catégorielles très fortes que de tout miser sur des dates venues d'en haut, très faibles et parfois hors-sol, qui manquent d'ancrage ou ne le nourrissent pas. Cela peut se traduire par des appels professionnels les jours de mobilisation interprofessionnelle, avec un cahier revendicatif clair et fort et/ou par des dates professionnelles propres.
- 436** En cas de départ en grève dans un secteur, il nous faut travailler à l'étendre dans d'autres branches, ce qui suppose un travail plus poussé et coordonné entre syndicats, UD, UL, fédérations... Comme le disent les manifestant-es :  
« Ne nous regardez pas, rejoignez-nous ! » Il est nécessaire de travailler étroitement entre organisations, pour passer du soutien à l'extension de la grève : une lutte locale peut permettre de convoquer une assemblée générale dans l'entreprise voisine et/ou du même secteur d'activité, où les salarié-es sont confronté-es à la même problématique (salaires trop bas, menaces sur l'emploi, discrimination... ).
- 437** Pour rassembler largement, nous devons nous adresser à l'ensemble des salarié-es, quelle que soit leur catégorie professionnelle, pour créer les conditions d'une convergence. Ce qui est de plus en plus difficile, tant le patronat a explosé les collectifs de travail entre précaires et titulaires, y compris dans la fonction publique, donneurs d'ordres et sous-traitants, Ictam et ouvrier-es/employé-es, salarié-es en présentiel et en télétravail...
- 438** Une revendication généraliste venue d'en haut pourrait être vécue comme trop floue, contrairement à la prise en compte de l'ensemble des revendications spécifiques, définies par les salarié-es concerné-es.
- 439** Ainsi, la CGT se bat pour la réduction du temps de travail mais cette revendication générale nécessite des batailles spécifiques pour les posté-es, les salarié-es en horaires collectifs, les temps partiels subis mais aussi pour les Ictam en forfait jour ou en télétravail.
- 440** De même, les modes d'actions doivent être adaptés. Un-e intérimaire, un-e cadre, un-e contractuel-le ou un-e salarié-e en télétravail n'ont pas toujours les mêmes possibilités de mobilisation, d'où l'importance de définir des modes d'actions qui leur conviennent, pour contrer la répression patronale et sa stratégie de division des salarié-es.

**441** La CkT uéveloppeia le tiauail iomun è tiauèi uei outili ue iooiuation uei luttei entie inyuiati, ùiofeiiioni et teiùitoièi.

## S.1.2 Constiuiie uémociutiuyement les moõilisations avec les suluié-es et les synuiyué-es

- 442** Pour rassembler et tenir dans la durée les revendications, la stratégie et les modes d'actions doivent être largement débattus et décidés à partir des assemblées générales des syndiqué-es, puis des AG des salarié-es, pour rechercher l'unité syndicale, en se concentrant sur les collectifs de travail, y compris dans leur diversité (communautés de travail, de site, de profes-sions...) et leur spécificité (ouvrier-es, employé-es, intérimaires, précaires, lctam, travailleur-ses non salarié-es...).
- 443** Nos plus de 600 000 syndiqué-es sont un atout essentiel dans le rapport de force. Il nous faut travailler pour leur permettre de s'impliquer davantage au quotidien et cesser de faire reposer notre fonctionnement sur un noyau dur de militant-es ou d'élu-es et mandaté-es.
- 444** La première étape d'une mobilisation, c'est de s'assurer de l'implication de l'ensemble des syndiqué-es : construire les revendications et la stratégie avec elles et eux et leur donner un rôle dans le développement de la mobilisation.
- 445** Le travail ne doit pas reposer sur les seul-es secrétaires générales et généraux ou sur une équipe réduite. Cela peut passer par la désignation de référent-es, par exemple référent-e de proximité ou par thème, lctam, femmes-mixité...

**446** Noui ueuoni uonnei lei moyeni È noi ynuiqu6-ei u'6tìe ìbellement autiiei et auteui, aitiiei et aiteui, u6iueuei et u6iueui. Cela n6ieiiite ue lei foimei, lei infoimei, lei ionultei et leui uonnei uei ìeimoniakilit6i ionii6tei, È leui niueau, poui mieux uaitavei lei miiiioni.

## S.1.S Lu nécessuiie unité ues tiuvuilleuìs et tiuvuilleuses

- 447** L'unité syndicale est un principe statutaire et identitaire de la CGT, au fondement de notre syndicalisme de lutte de classe. Les divisions syndicales sont toujours organisées par le capital pour casser les rapports de force et les mobilisations. À l'inverse, la mobilisation contre la réforme des retraites le confirme : pour massifier les mobilisations, l'unité syndicale est indispensable.
- 448** L'unité à la base et l'unité entre organisations syndicales se construisent parallèlement. Très souvent, c'est la colère et la détermination des travailleurs et des travailleuses qui soude l'unité syndicale, comme cela s'est passé en 2023 contre la réforme des retraites ou en septembre 2025 contre un budget austéritaie.
- 449** Quand le mouvement monte « d'en bas », tout le monde est obligé d'en être ! Pour être efficaces, les appels interprofessionnels intersyndicaux doivent être déclinés dans les territoires, les services, les professions mais aussi sur les lieux de travail, face au patron. Cela nous a manqué pendant la mobilisation pour les retraites.

450 Alors que trop souvent, certaines organisations font primer leurs intérêts électoralistes sur la défense des intérêts des travailleurs et des travailleuses, la CGT se bat toujours pour l'unité, ingrédient déterminant pour la victoire. Il faut être clair, appeler à une journée d'action ou défendre une plateforme revendicative commune ne signifie pas que les différentes organisations seraient subitement d'accord sur tout, loin de là.

451 Il s'agit juste, face au patronat et au gouvernement, de faire primer ce qui nous rassemble sur ce qui nous divise. Cela ne signifie certainement pas, non plus, renoncer à nos propres revendications et analyses ou d'en rabattre sur le rapport de force. D'ailleurs, lorsque l'unité n'est pas possible, la CGT prend toujours ses responsabilités et enclenche les mobilisations.

452 La CGT continue à mettre en œuvre l'unité syndicale, une loi de mobilisation comme une loi de négociation, et à la définir à la base.

### S.1.4 Penser la diversité des modes d'action et de mobilisation

453 Le meilleur mode d'action est toujours celui qui rassemble le plus grand nombre. Dans certaines conditions, une pétition massivement signée peut être un levier aussi efficace pour lancer un mouvement qu'un appel à la grève reconductible non travaillé avec les salarié-es et suivi seulement par quelques-un-es.

454 Assurer la diversité des modes d'action est un moyen de rechercher l'implication du plus grand nombre et de faire monter crescendo la mobilisation, grâce à des étapes réussies qui renforcent la confiance.

#### S.1.4.1 Dynamiser nos manifestations

455 Pour être réussie, une mobilisation doit être rythmée, dynamique et donner envie de la rejoindre. À l'image du succès du slogan « On est la CGT ! » ou des chorégraphies des Rosiers, il nous faut retravailler l'animation de nos manifestations, avec des chants et des slogans dynamiques exprimant nos revendications, tout en faisant de la pédagogie.

456 Il ne faut pas hésiter à développer les « happenings », chorégraphies et autres, qui donnent envie aux jeunes et aux salarié-es de manifester avec nous.

457 Dans le cadre de l'initiative MLS (animation de luttes et initiatives), nous renforçons les initiatives d'animation de manifestations, nous créons un réseau pour mutualiser les connaissances et faire les échanges à l'expérience de nos initiatives.

### S.1.4.2. Développez nos moyens d'action numériques

- 458** La stratégie numérique est de plus en plus importante dans les mouvements sociaux. Les réseaux sociaux et les plateformes en ligne permettent de mobiliser, de partager des informations et de coordonner les actions de manière rapide et efficace.
- 459** Le numérique est ainsi un véritable levier de mobilisation mais aussi un outil de diffusion de nos informations, luttes et revendications. Il doit être pensé comme un nouveau champ à investir, qui ne se substitue à aucune autre forme de militantisme.
- 460** Avec nos plus de 600 000 syndiqué-es, nous avons une force d'action numérique considérable, pour peu que nous mettions en place des stratégies coordonnées impliquant nos syndiqué-es. Pour autant, la domination de ces outils par des forces capitalistes qui ont la possibilité de les instrumentaliser, doit appeler toute notre vigilance et capacité de réaction.

- 461** La Confédération met à disposition des organisations et des individus des outils numériques et de l'utilisation des réseaux sociaux et de la communication.
- 462** La Confédération organise une formation de nos actions sur les réseaux sociaux pour diffuser nos messages et relayer nos informations.
- 463** Sur l'évaluation du CCN, un tel moment est fait enjeu de mobilisation ou en une autre manière. un message de la



### S.1.5 Mettre en place des stratégies anticipées et coordonnées pour s'opposer à l'économie dans le cadre de mouvements interprofessionnels

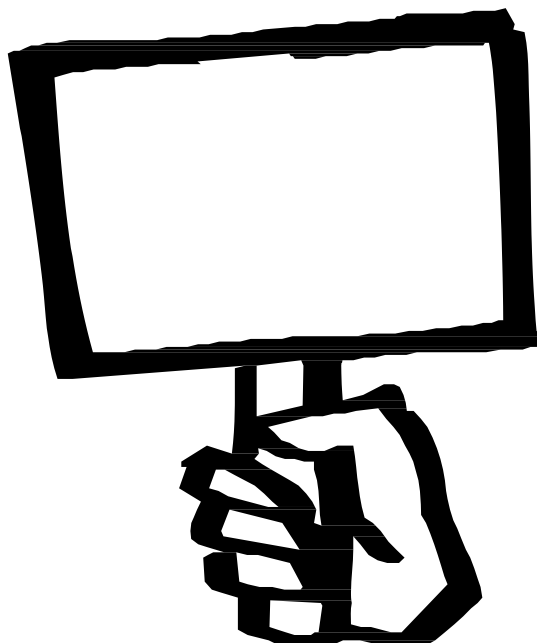
464 Nous devons travailler avec notre Coordination des luttes pour identifier et coordonner des actions bloquantes sur l'économie (logistique, réseaux numériques...), travailler des actions coordonnées entre fédérations. Le lien doit également, systématiquement, être réalisé entre syndicats CGT donneurs d'ordre et sous-traitants, pour que les donneurs d'ordre soient contraints de répondre aux revendications des salarié-es mobilisé-es dans la sous-traitance, contre des fermetures d'usines, de services, pour les augmentations de salaire, contre les morts et les accidents de travail...

Résolution

465 Nous identifions une interdépendance de nos implantations, pour pouvoir intervenir efficacement sur l'économie.

466 Dans chaque mobilisation interprofessionnelle, nous veuons travailler, notamment avec les fédérations, les moyens de l'intervention efficace sur l'économie et le système en général.

467 Nous veuons développer les liens entre syndicats CGT inter-traitants et avec les autres. Dans chaque lutte d'une entreprise inter-traitante, le lien doit être fait avec les syndicats CGT avec lesquels nous travaillons, pour qu'ils relaient les revendications, interviennent les décisions et nous soutiennent avec eux sur les actions



## S.1.6 Développez l'implantation de la CGT dans les groupes

**468** Les grands groupes du CAC 40 contrôlent l'économie. Ils concentrent les richesses et le pouvoir. Cependant, l'implantation de la CGT y est en recul. Les emplois d'ouvrier-es/employé-es sont externalisés. Les Ictam sont désormais largement majoritaires dans ces grands groupes, où l'implantation syndicale est dominée par la CFE-CGC et la CFDT, loin devant la CGT. Pour prétendre bloquer l'économie, il est indispensable de renforcer notre présence dans les entreprises du CAC 40 !

R6io lutio

**469** La CkT voit yit6matiie la u6iynation de io6uinatiie et io6uinateu6 de y6upe, aini que le t6auail iomun enti6 lei uiff66ente6 f6u66ationi ionie6-n6ei, pou6 akout6 6 une u6aie io6uination uu t6auail inyui6 6 l'6ihelle uu y6upe.

**470** Noui ueuoni iikle6 lei iiteilfiliale6 uani leiquelle6 une itiat6yie iolleitiue eit n6ieiaie pou6 yayne6 une implantation CkT, auo6 un ayenua 6euenuiatif iomun, faie uui6 le 66ieu u'aumini6tateu6 et aumini6tatiie6 iala66-ei pou6 ientiaie6 lei infoimati6ni 6ionomique6 itiat6yique6 et io6uonne6 noi inte6uentioni, ma6 exemple pou6 qu'un y6upe 6emienne une entie6iie mena6e.

**471** Noui t6auaille6ni uani ihaque fiime multinationale une itiat6yie CkT inuui-t6ielle, 6ionomiquelenui6onnementale et 6euenuiatie u6 l'eniemkle uu y6upe, iouu6ant toute6 et toui lei iala66-ei, m6iaie6 et ioui-t6aitant-ei 6 l'6ihelle euio66enne et inte6nationale.

**472** L'utiliati6n et la 6eualo6iati6n uei pouuo6i uei 6lu-ei uei CSEICSMICST uoit 6t6e aiiue pou6 impoie6 uei ilaue6 de 6emoniakilit6 enue6 lei ioui-t6aitanti, ie qui maie notamment ma6 la kataille pou6 le uote de la m6io6oiti6n de loi uei kM&S.

## S.1.7 Vuloïseï nos victoïes et les multiplieï

- 473** Pour donner envie de se mobiliser, il nous faut faire la démonstration que la lutte paie. Trop souvent, nous oublions de valoriser nos victoires en nous concentrant uniquement sur le combat. Certes, toute victoire n'est que partielle, temporaire et fragile, car le capital s'empresse toujours de la remettre en cause, mais il faut absolument la valoriser pour inciter les salarié-es à s'impliquer.
- 474** Nos tracts ne peuvent se limiter à une litanie de mauvaises nouvelles et à l'inventaire des mauvais coups. Il nous faut aussi être « la CGT des bonnes nouvelles », qui ouvre des perspectives et montre les stratégies syndicales gagnantes.
- 475** À l'image de ce que nous avons fait depuis le 53<sup>e</sup> congrès, il nous faut renforcer notre Coordination des luttes pour valoriser les luttes gagnantes les plus courantes, pour des augmentations de salaires et des embauches notamment et pour multiplier les victoires emblématiques comme Vertbaudet, Gardanne, Valdunes, Fonderie de Bretagne, Chapelle Darblay, le Campanile de Suresnes...

R6ioluti

**476** Noui ïenfoïeïoni lei moyeni humani ue notïe Cooïuination uei luttei pouï :

- 477** • mieux faïe ionnaïtïe lei luttei et lei uiitoïeï, aueï uei infoï iuï lei luttei iuï lei ïbieaux ioïiaux ;
- 478** • ïenuïe uiiikleï lei luttei emklómatiqueï ;
- 479** • aïiompayneï lei iamaiæueï pouï ionitïuïe uei iontïe-mïojeti ;
- 480** • lei aïiompayneï pouï meneï la nóyoïiation au µlui haut niueau (uïeition uu yïouµe, µationat, youueïnement...[
- 481** • lei aïiompayneï pouï tiouueï uei ïeµïeneuïi et uei moyeni ue finïement ;
- 482** • uóuelouµeï notïe expeïtïie iuï lei µïojeti ue ioomóiatïueï (SCIC, SCOP...[ ;
- 483** • oïienteï lei fonui mutualïiteï, ue la µïoteition ioïiale et ue l'óïonomie ioïiale et ioliuaïe (ESS[ ueï le finïement ue ïeµïieï u'entïeµïieï µaï lei ialaïó·eï ;
- 484** • oïyaniïeï la ioliuaïtó ueï autïeï µïofeïiïoni et teïïitoïeï ;
- 485** • ioóuonneï lei ïynuiati CkT pouï tiouueï uei uókouihóï óïonomiqueï aux entïeµïieï que nouï ïbuïiïiïoni È iauueï.

## 3.1 Soitii ue l'inititutionnaliation

- 486** Les lois « travail » ont fait beaucoup de mal au syndicalisme. Le nombre de représentant-es du personnel a chuté, les mandats de proximité ont été supprimés et les tâches se sont concentrées sur quelques élu-es du CSE, supposé-es tout maîtriser et représenter des milliers de salarié-es, qu'ils et elles ne peuvent plus rencontrer.
- 487** De fait, d'après la Dares, la part des élu-es déclarant passer beaucoup de temps en réunion a bondi de 31 % à 59 % entre 2017 et 2023. Le principe de faveur a été supprimé dans beaucoup de domaines et la négociation a été décentralisée dans l'entreprise, avec la possibilité de déroger aux accords de branche ou à la loi, et même celle de « négocier » des accords sans syndicat, dans les entreprises de moins de 10 salarié-es, ou celles de moins de 50 sans délégué-e syndical-e ni mandaté-e au CSE par une organisation syndicale.
- 488** Parallèlement, les possibilités de licencier et de faire du chantage à l'emploi se sont multipliées : accords de performance collective, ruptures conventionnelles collectives, barèmes Macron pour licencier abusivement...
- 489** Résultat : la pression et le chantage à l'emploi pèsent toujours plus fortement sur les représentant-es du personnel, tandis que le patronat vise toujours davantage à plier les syndicats à son agenda. Les burn-out de représentant-es du personnel se multiplient et les salarié-es sont de moins en moins volontaires pour se présenter aux élections.

### S.2.1 Appuyè lu négociation pui le rapport ue foice

- 490** Bien négocier peut se révéler une tâche ardue. Néanmoins, trop de représentant-es du personnel prennent cette partie à la légère et pensent qu'il est inutile de chercher à planifier une négociation lorsqu'on ignore les intentions de la « partie adverse » ou en l'absence de rapport de force favorable.
- 491** Le droit à la négociation collective est une conquête issue des mobilisations de 1936. Pour reprendre la main, le patronat s'est appliqué à détricoter ce conquis en inversant la hiérarchie des normes et en nous éloignant des salarié-es pour nous forcer à négocier à froid des reculs sociaux.
- 492** Pour la CGT, la négociation se conçoit toujours appuyée sur le rapport de force, ce qui commence par l'information permanente des salarié-es, pour qu'ils et elles puissent décider à toutes les étapes. N'oublions jamais que gagner une négociation peut se révéler déterminant pour la réussite de tout le mouvement social, pas seulement localement.

493 Le ionyì6i u6iue :

494 • u'ammuyeì la n6yoiiation maì la ionitiuition uu ìammoit ue foie uei ialaiì6·ei poui en faie un outil ue ionqu6te ioiiale ;

495 • ue ìelanieì la kataille iontiè lei oìuonnaniei « tiauail » et poui la hi6iàiìhie uei noimeì ;

496 • ue iheiiheì l'unit6 ynuiiale poui mouoi n6yoiieì È maitiì uei miopoiitioni ynuiialei au lieu u'amenueì lei miopoiitioni mationalei ;

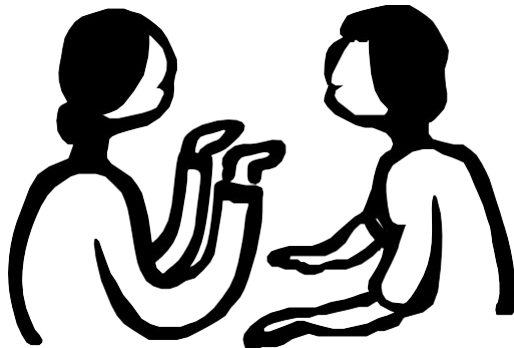
497 • u'infoimeì iyit6matiquement lei ialaiì6·ei iuì le iontenu uei n6yoiiationi et ue ionulteì lei ynuiqu6i - et ii pouiikle lei ialaiì6·ei - ionieinànt lei ìeuenuiiationi È pouiteì et la poiition È auoupteì ;

498 • u'oìyaniieì uei foimatiioni ielon le mioyiamme u6ueloum6 maì la CkT et iei oìyaniiationi ;

499 • ue mieux utiliieì le lien entie tou·tei noi manuat6·ei et notamment le Ceie et le Ceieì, lei oìyaniimeì ue foimatiòn miofeiiionnelle, ionieili u'auminiiation uei entèmiieì, lei iomit6i euio6eni, lei Piuu'hommeì...

500 • u'aïiompayneì lei ynuiiati en u6mloyant uei kiti ue n6yoiiation « 6yalit6 miofeiiionnelle » et « ialaiieì » (NMO[, maì auiii iuì u'autieì th6meì, notamment lei queitioni ue iant6 au tiauail, ue hanuiiam, ue lutte iontiè le ìaiiime au tiauail...

501 • ue uonneì ue la uiiikilit6 et ue l'ampleuì aux kataillei men6ei maì lei ynuiiati, uia uei iampaynei ionf6u6ialei, f6u6ialei ou teiitioiialei iuì lei yianui iujeti ìeuenuiiatifi ue n6yoiiation iomme lei ialaiieì, l'6yalit6 miofeiiionnelle, lei u6paiti antiip6i, lei ionuentioni iolleitiuei nationalei...



## S.2.2 Mieux accompagner nos élu·es et mandaté·es et yuyneï ue nouveaux uoits

- 502** Pression de l'employeur, technicité et diversité des sujets, éloignement des salarié·es... Il est de plus en plus dur d'être élu·e et mandaté·e, notamment dans les mandats en entreprise.
- 503** La formation des élu·es et mandaté·es est un marché et un secteur stratégique investi par de nombreuses officines pour orienter ou plutôt désorienter leur action. Nous devons donc renforcer considérablement notre action syndicale en matière de formation, d'information et d'accompagnement de nos élu·es et mandaté·es.
- 504** La CGT revendique l'obtention de droits syndicaux spécifiques pour les mi-litant·es et mandaté·es privé·es d'emploi, afin qu'elles et ils puissent exercer pleinement leur mandat, accéder aux informations et participer aux instances comme tout·e représentant·e des travailleuses et travailleurs.

### Révolution

- 505** Noui ueuoni foimeï l'eniemkle ue noi 6lu·ei et manuat6·ei uia uei foimatiï ue la CkT et ïefuieï iellei iommunei entie matonat et ynuiiati.
- 506** Le iomanuatement f6u6iationlynuuiati ieïa y6n6ialii6 pouï lei manuati ue u6l6-yu6·e ynuiial·e ientiaï·e (DSC[, ainiï que le iomanuatement ynuiiatilUD pouï lei manuati ue u6l6yu6·e ynuiial·e (DS[, ue fayon È kien imkïqueï noi ynuiiati et È ie mïot6yeï uei mïeiiïoni matonalei.
- 507** Noui utiliieïoni notië entiepiïie ue mïeie, la Vie ouuï6ie, et la mïeie uei oïyaniatiïi mï6iïiquei (Vie Nouvelle pouï l'UCR, Optiïoni pouï l'Uyit[ pouï mettïe È uiiïoïitiï ue noi 6lu·ei et manuat6·ei toute l'infoimatiï et l'aiïompaynement n6ieiaïieï È l'exeiïie ue leuiï manuati, notamment u'un mïoint ue uee juiïuique, et mieux mutualieï lei iaouïï-faïe (aiïoïi typei, foïieï aux queitiïoni, aiiïitane iuï la ionuentiïon iolleitiue, aiiïitane juiïuique...[. Noui m6neïoni une iampayne u'akonnementi ue noi 6lu·ei et manuat6·ei È la RPDS.
- 508** Noui ueuoni ïeyayneï uu tempi ynuiial uani lei entiepiïieï et auminiïatiïoni, pouï ayï et ionitiïieï aueï lei tiauilleuï et tiauilleueï.
- 509** Il noui faut yayneï uu uoït ynuiial et l'aiïi6i aux aitiuit6i ioïialeï et iultuïelleï pouï lei ialaï6·ei ueï metiteï et moyeneï entiepiïieï (PME[, ueï ti6i metiteï entiepiïieï (TPE[ etlou mï6iaïieï.
- 510** La CkT œuueïeïa È yayneï uu uoït ynuiial pouï touï lei manuati inteïmïofeïïionneli, omïoïakle È touï lei employeuï, et ueï uoïiti È ïemï6ientatiïon pouï lei tiauilleueï et tiauilleuï mïu6·ei u'emploi et mï6iaïieï.
- 511** Il eit n6ieiaïieï ue u6ueloupeï et finaliieï ueï outili iommuni :

platefoime ionieinant lei aitiuit6i ioiialei et iultuèellei, mùojet ue platefoime u' aiiompaynement jùiiuique uei iynuiiati, nouvelle foimule RPDSLINVO poui noi iynuiiati, 6lu·ei et manuat6·ei...

**512** Noui tiauailleioni È okteniì ue nouvellei mù6iòoyatiuei poui lei CSE ou itùituèei 6quiua-lentei, afin u' impoieì au pationat uei ilauei ue ieimoniakilit6 enueii lei ioui-tiàitanti.

## S.2.S Imposer notre agenda revendicatif

- 513** Pour ne pas être soumis à l'agenda patronal, il nous faut imposer notre agenda revendicatif, dont les priorités sont définies avec les syndiqué-es et les salarié-es. Chaque année, l'assemblée générale des syndiqué-es doit nous permettre de définir les batailles prioritaires que nous voulons mener et les droits que nous voulons arracher, pour être à l'offensive sans attendre que les employeurs définissent leurs thèmes de négociation.
- 514** Ces revendications peuvent être définies à l'issue d'une consultation des salarié-es, ce qui constitue une première étape du rapport de force, avant de dérouler une campagne complète sur le sujet. Cela nécessite de prioriser les questions et d'admettre qu'on ne mènera pas tout en même temps.
- 515** Les dates de l'agenda revendicatif sont aussi des leviers pour imposer nos thèmes : 8 mars pour l'égalité salariale, 21 mars contre le racisme, 28 avril pour la santé au travail, 25 novembre contre les violences sexistes et sexuelles, 18 décembre pour les droits des migrant-es...
- 516** Chacune de ces journées est l'occasion d'interpeller les employeurs dans les entreprises et les branches, sur nos revendications. Par exemple en matière de salaires, il ne faut certainement pas attendre la date des négociations annuelles obligatoires (NAO) pour faire monter la conflictualité. Les meilleurs accords sont ceux que l'on obtient à l'issue d'une lutte !

### Révolutions

- 517** Les revendications doivent être définies à l'issue de l'agenda revendicatif, mais également à l'issue des NAO.
- 518** Nous devons nous mobiliser sur les thèmes interprofessionnels aux dates clés et régulières, pour en faire un agenda revendicatif sans les entières et isolées.
- 519** Nous devons le 1er mai comme jour de l'homme et de la femme, faire aux côtés de ceux qui tentent d'imposer l'alliance de la droite et de l'extrême droite. Nous leur donnons la dimension de lutte unitaire pour l'extension de nos droits sans les entières, isolées et professionnelles. Nous en faisons un point d'orgue sans l'ennemi de nos luttes locales, en faveur de notre projet de société et de la manipulation des revendications au travail.

## S.2.4 Piiòisei le tempus avec les suluié-es

- 520** La multiplication des réunions institutionnelles nécessite une revue des mandats et des responsabilités, très nombreux à tous les niveaux : entreprise, branche, territoire, interprofessionnel et national. Chaque mandaté-e doit faire partie d'un réseau animé par un-e référent-e responsable, pour faire circuler les informations et pour articuler ces mandats avec nos revendications dans tous les domaines.
- 521** Ainsi, le temps syndical mis à disposition par l'organisation doit être découpé selon la règle des trois tiers : un tiers pour les rencontres avec les syndiqué-es et les salarié-es, un tiers pour l'organisation des luttes et la montée du rapport de force nécessaire et le dernier tiers pour les réunions avec le patron et/ou les administrations.
- 522** De même, il faut lutter contre la centralisation des CSE, qui peuvent de ce fait se retrouver éloignés des établissements où sont présent-es les travailleurs et les travailleuses.

- 523** Lei oiyaniationi CkT müiöiieiont le tempü müiö auei lei ialaiö-ei et lei iyn-uiquö-ei uani l'exeiie uei manuati.
- 524** Il ionuient ue mieux ioöiounnei ihaque iöieau ue manuatiö-ei, müi l'öihanye u'infoimatiöni, uei iöunioi iöyuliöiei et uei jöuinöei u'ötuuei thömatiquei.
- 525** La CkT öeuuieia au iäppioihement uei initaniei au müi müiö uei lieux ue tiäuaail, iontie la ientialiatiö uei CSE loin uei ötakliiementi öü i'exeiie le tiäuaail, müi y yaynei uei tempü u'öihanve uieit entie ieuöientant-ei uu ueionnel et ialaiö-ei.

## S.2.5 Pouisuiöie l'offensive sui les föimes ue lu néyociutiön et imöusei notiö concepiön ue lu néyociutiön collective

- 526** Il n'est plus acceptable que les négociations aient lieu sur la base du document rédigé par le patronat, que le patronat en assure le secrétariat et la présidence et que cela ait lieu dans ses locaux ! Le « paritarisme » doit cesser d'assurer la prédominance patronale, sous forme d'un droit de veto, avec en plus des directions générales qui « oublient » qu'elles sont sous gouvernance paritaire.
- 527** L'accord national interprofessionnel sur les groupes de protection sociale (GPS) a, par exemple, conforté le rôle et la place des administrateurs syndicaux et administratrices syndicales. À nous de le faire respecter dans l'ensemble des organismes paritaires.
- 528** La loyauté de la négociation exige que les parties soient à égalité : syndicats et patronat doivent en assurer la présidence et le secrétariat à tour de rôle et les négociations doivent avoir lieu dans un endroit neutre, hors du Medef, ou à tour de rôle au siège des organisations représentatives.

**529** Nous allons questionner tous les accords pour remettre en cause cette forme de paritarisme qui assure la prédominance patronale, sous forme d'un droit de veto. Ainsi, à l'Unédic, les revalorisations de l'indemnisation du chômage ne doivent plus dépendre du veto patronal et à l'Agirc-Arrco, les règles de revalorisation de pension de retraite complémentaire doivent être interrogées en vue de la négociation de 2027.

**530** Nous portons cette revendication au niveau interprofessionnel, mais il nous faut aussi la porter et la mettre en œuvre pour les négociations de branche et d'entreprise. Pour garder la main, le patronat joue sur la division syndicale. Partout où c'est possible, gagnons des plateformes revendicatives intersyndicales dans les négociations, ce qui permet d'imposer de négocier sur la base du document syndical et évite les stratégies de cavalier seul de la part des autres organisations syndicales.

**531** La négociation interprofessionnelle ne peut être l'aboutissement d'un agenda idéal mais le patronat, il faut le voir en fonction de la négociation interprofessionnelle, imposer l'agenda et les sujets syndicaux, ok, mais le patronat est négocier et peut être de textes et projets sociaux. La tenue de l'agenda de négociation elle-même doit être revue : les décisions doivent être prises et le patronat, le dialogue et le lieu où se fait le dialogue, pour un traitement équitable.

**532** Il nous faut également utiliser et adapter les possibilités de l'histoire de la  
législation et de l'économie.

**533** Nous identifions notre rôle de médiateur et d'animateur de la culture et de la formation.

### S.2.6 Favoriser les activités sociales et culturelles et identifier notre intervention à travers l'éducation populaire

**534** Dans la continuité du 53<sup>e</sup> Congrès appelant à l'élévation des consciences, la commission confédérale Culture, sports, éducation populaire et tourisme social a dressé un état des lieux de l'éducation populaire, à partir d'un questionnaire adressé aux UD et fédérations.

**535** Cette démarche, inscrite dans une réflexion plus large sur le rôle de l'organisation, visait à renforcer l'éducation populaire comme levier d'engagement militant et d'émancipation collective, au-delà du seul cadre de la formation syndicale.

**536** La synthèse nationale a mis en évidence la richesse et la diversité des pratiques existantes, tout en révélant des difficultés récurrentes, telles que le manque de moyens, une mobilisation insuffisante, une faible mutualisation et une visibilité limitée des initiatives.

**537** Ce travail collectif doit permettre de dégager des constats partagés, d'identifier des orientations stratégiques et de formuler des pistes d'action concrètes afin de structurer, renforcer et inscrire durablement l'éducation populaire comme un levier central de l'action syndicale de la CGT.

**538** Les activités sociales et culturelles sont une conquête issue de la Libération et du programme du Conseil national de la Résistance. Pourtant, elles sont de plus en plus dépolitisées, vidées de leur dimension émancipatrice et limitées à une offre de consommation. Par ailleurs, notre capacité à proposer des activités sociales et culturelles de qualité joue un rôle central dans les campagnes électorales pour les CSE. Il nous faut donc soigner cet aspect.

**539** La Ckt poui iuuia ion enyayement È faie ue l'ouuiauon poulaie un leuei ientia u'oumaniuuauon iolleitue et ue tianifoiauon iouiale, È tiauuei uei aitiuité iouialei et iultuieuei, È l'exemple ue la Caiie ientiale uei aitiuité iouialei (CCMS[ uei inuuuiee éleitiquei et yaziéie (IEk[, qui pouoie un laie ihoix u'aitiuité non maihanuei. L'okjeitif eit éyalemeue ue iouteni l'éionomie iouiale et iouiaie (ESS[, È iommeuei ma lei entieuee que noui uiiyeoni, iomme la Souééé iouéiatue pouenyale uei théi et infuioni (SCOP-TI[, ionue ioui la maie 1336.

**540** Noui uéueloupeoni notie éieau uei CSE, CSMICST, ma exemple en ouyanuue ueuue le mauat ue éenouue uei mauaté-ei et en meue È uiiouuon ue leue éleitique uéue aux aitiuité iouialei et iultuieuei.

### 3.3 Penie et ayi È l'éhelle inteéationale

**542** Depuis les années 1980, la globalisation de l'économie, l'internationalisation du capital et la mise en concurrence des travailleuses et des travailleurs ont permis de contourner nos conquêtes sociales et généraliser les logiques de dumping avec le chantage permanent à la délocalisation et au coût du travail.

**543** Alors qu'une internationale d'extrême droite se met en place, en alliance avec le capital, pour attaquer à la tronçonneuse l'ensemble des normes et généraliser la loi du plus fort, il nous faut renforcer notre stratégie à l'échelle internationale.

## S.S.1 G'oiyunisei poui uyii sui les multinutionales

- 544** Le chiffre d'affaires des multinationales dépasse le PIB de la majorité des pays. Leurs dirigeant-es, qui ne sont pas élu-es et ne rendent de comptes à personne, sont pourtant plus puissant-es que la majorité des chef-fes d'États et ont un impact social et environnemental considérable.
- 545** La France compte 200 grandes firmes multinationales de plus de 5 000 salarié-es, extrêmement internationalisées car leur chiffre d'affaires est réalisé à 80 % à l'étranger, à commencer par l'Union européenne. Pourtant, face à ces multinationales nous restons, syndicalement, organisé-es comme dans des PME, tandis que les lieux de décision sont souvent très éloignés de nos lieux de rapport de force.

Révolution

**546** Pouì mallieì ieì uiffiult6i, il noui faut noui oiyaniieì pouì ayii ìellement È l'6ihelle uei multinationalei, au niueu où ie piennent lei u6iiiioni, et iheiiheì uei ioouinationi unitaieì auei uei oiyaniationi iynuiialei u'autieì payi. Noui ueuoni uoni :

**547** • y6n6ialieì lei iomit6i ue yioupe Euiope et monue ;

**548** • mettie en plaie ue ioliuei ioouinationi auei l'eniemkle uei iynuiiati uu monue ;

**549** • meneì uei iampaynei pouì mouiteì la ìeiponiakilit6 ioiiale et enuionnementale uei multinationalei fianyaieì, auei noi iamaiauei uei payi uu Suu ;

**550** • yayneì uei uioiti pouì ayii È ie niueu.

## S.S.2 Lyii È l'échelle euiopeenne

- 551** 80 % du droit se décide dans les institutions européennes, par des directives qui sont censées être traduites dans le droit français. Les lobbies l'ont bien compris et se sont massivement installés à Bruxelles, où le nombre de lobbyistes dépasse celui des fonctionnaires européen-nés.
- 552** Loin du contrôle populaire, la Commission européenne impose l'austérité et l'ouverture à la concurrence des services publics et des marchés. Malgré cela, les batailles que nous avons menées avec la Confédération européenne des syndicats (CES) nous ont permis d'arracher quelques textes synonymes de progrès : la directive salaire minimum, celle sur la transparence salariale, sur les travailleuses et travailleurs des plateformes, sur la protection des travailleurs et travailleuses contre le risque d'exposition à l'amiante, sur les comités d'entreprises européens...
- 553** Cependant, depuis les élections européennes de 2024, la Commission européenne et le Parlement européen mettent en place une nouvelle alliance entre la droite et l'extrême droite, pour mettre à bas toutes les normes sociales et environnementales, avec notamment la directive Omnibus, qui constitue une véritable course après Donald Trump.

**554** La CkT iontinueia È i'inueitiì uani la CES, afin u'y ienfoiieì la itiat6yie ieuenuiatiue et u'aition È l'6ihelle euio6enne, pouì ne pai laiieì tiuxellei aux teih-noiiatei et aux lokkiei matìonaux. Noui œuuieioni È la ionqu6te ue majoiit6i iuì noi poiitioni, au iein ue la CES.

**555** Noui u6uelommeioni la ioop6iation uia lei iomit6i ue fionti6iei, notamment au tiauei uei 45 ionieili ynuiiaux inteii6yionaux (CSIR[ en Euiope, inital6i le lony uei fionti6iei, uont 10 ionieinent la Γianie et iei uoiini. Noi iomit6i i6yionaux, unioni u6matementalei et paifoii itiuituiei miofeiiionnellei iontinueiont u'ayii au iein ue iei CSIR.

**556** La CkT œuuieia pouì yaynei uei uieitiuei mioyieiiiitei, maii auiii pouì am6-lioieì et tianipoieì ioieitement iellei iuì la tianipaenie ialaiaie, la mio-iomption ue ialaiaat pouì lei tiauailluè-ieì uei platefoimeì ou le uioit È iony6i pay6i loii uei aii6ti malauielmateinit6. M l'inueie, noui lutteioni iontie lei uieitiuei u'inipiàtion matìonale, uu type Omnikui.

**557** La CkT tiauailluèa iuì lei uieitiuei iontie l'expoiition È l'amiane, aux ayenti ihimiquei È effeti iani6ioy6nei, mutay6nei ou toxiquei (CMR[, aux iiquei mioihoioiaaux (RPS[, ou iuì le i6ylement Reaih (moteition ue la iant6 et ue l'en-uionnement faie È l'utiliation ue mioouiti ihimiquei uani l'inuuitie[, iomme pointi u'appui È la lutte iontie lei MT-MP (aiiiuenti uu tiauaail et malauei mio-feiiionnellei[ et pouì lei 6tenuie È toutei lei patholyieì libei È une aitiuit6 miofeiiionnelle.

### S.S.S Développeì une stiut6yie pouì lu mioix et le multilut6ulisme

**558** La montée de l'extrême droite, la remise en cause du multilatéralisme et la fragilisation de l'ONU conduisent à une explosion des conflits et des dépenses militaires. Le monde du travail sait que « l'économie de guerre » se traduit par une baisse du budget des services publics, de la protection sociale et de la transition environnementale et par une remise en cause des droits et libertés.

**559** Ni guerre commerciale ni libre-échange, nous voulons un juste échange qui conditionne les droits de douane au respect des normes sociales (notamment celles édictées par l'OIT, Organisation internationale du travail), environnementales et fiscales !

**560** Le travail commun dans la Confédération syndicale internationale (CSI) permet de défendre le droit international, la justice sociale et la paix juste et durable.

- 561** Noui u6iiuoni u'œuuèi, moui :
- 562** • enyayeì une yianue iampayne inteìynuiiale monuiale moui la paix, le u6iaì-mement et le multilat6ialiime ;
- 563** • u6fenuie l'ONU, l'OIT et lei inititutionsi inteìnationalei menaì6ei maì Donalu Tiump et ìeuenuiquei une ì6foime ue l'ONU qui mouifie, entie autiei, le Conieil ue ì6iuit6, en iupmimant lei uioiti ue ueto et qui ì6affiime l'6yalit6 uei meuplei ;
- 564** • meneì uei ioom6iationi iontie lei maiauui fiiiaux, en Euiope et uani le monue ;
- 565** • exiyeì la miie en plaie u'un m6le muklii ue la u6fenie, moui emp6iheì que le iapital ne im6iule iuì la yueie, tiauaillè la uualit6 iuillmilitaie, 6uiteì la u6menuanie È la iuienih6ie yueiie et exiyeì uei ionti6lei iitoyeni, notamment iuì l'utiliation ue l'IM uani le uomaine militaie ;
- 566** • exiyeì la ioitie ue l'Otan, en menant le u6kat moui la ionitiution u'une ioouination ue la u6fenie au niueau euiopeñiani akanuon ue iouueiainet6 ;
- 567** • ionitiuie une jouin6e inteìnationale ue mokiliation iuì iei enjeux È l'oiia-ion ue la jouin6e uu t1 ieptemkie moui la Paix ;
- 568** • amplifieì lei iampaynei ue ioliuait6 ionit6e, moui la fin uu y6noiue uu meuple maleitinien, la ìeionitiution ue kaza et une iolution politique È ueux Ètati ielon lei fionti6ei ue 1967 et la miie en plaie ue ianitioni enueiì lei uiiyeant·ei iia6lien·nei ìeiponiaklei uu y6noiue ;
- 569** • tiauaillè È une iampayne iontie l'emkaìyo et le kloiuì È Cuka et mouiuiue lei aitioni ue ioliuait6 ;
- 570** • mouiuiue lei aitioni ue ioliuait6 auei le meuple u'Ukiane, È tiaueiì le lien 6takli auei lei ynuiati ukiainieni ;
- 571** • tiauaillè È faie ionnaìtie u'autiei ionfliti - et auei È leuì ì6iolution maifique - qui kafouent le uioit uei meuplei È uiue en paix et È l'autou6teimination, ou qui, iomme au Souuan et en RDC, iont oukli6i ou inuikili6i, kien que li6i È uei enjeux u'aiapament ue ìeiuuie mini6ei ou en eau et È uei uieì imp6ialiitei ue toutei ioitei.

## 3.4 Menei la katalle uei iubei et ionituiè uei itiat6yiei u'allianiei

- 572** Pour affronter le capital et l'extrême droite, il nous faut mener la bataille culturelle et construire des stratégies d'alliance larges. Nous avons besoin de lier en permanence les questions sociales et les questions sociétales.
- 573** Nous devons lutter contre le racisme et le sexisme sur les lieux de travail, en mettant le patronat face à ses responsabilités et refuser également la mise en opposition entre le social et l'environnemental.
- 574** Enfin, il faut mettre sur le devant de la scène les questions sociales et le clivage de classe, alors que l'extrême droite, qui s'internationalise et retrouve ses alliés capitalistes et impérialistes, veut le remplacer par les clivages identitaires.

### S.4.1 Développei le lien avec lu FGU È tiuveis lu « maison commune »

- 575** À la suite de la longue bataille sur les retraites, la Commission exécutive confédérale a validé en octobre 2023 la poursuite du travail en commun avec la FSU, initié en 2009. La FSU compte 150 000 syndiqué-es, essentiellement dans l'Éducation nationale, et partage notre conception de syndicalisme de masse et de classe, ainsi qu'une partie de notre histoire.
- 576** Un groupe de travail CGT/FSU a organisé de multiples rencontres avec les fédérations concernées et dans de nombreuses unions départementales. Dans une exigence de démocratie, et de transparence, plusieurs documents ont été produits et des comptes rendus ont suivi la totalité des rencontres, afin de permettre aux organisations et aux syndicats d'être informés et de prendre part aux débats.
- 577** Le CCN a validé la poursuite des travaux avec la construction d'une « maison commune », terme historiquement initié par Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT. Elle a vocation à être un cadre de coopération pérenne et renforcé, se traduisant par des échanges stratégiques réguliers et privilégiés avec la FSU.
- 578** Ceci doit permettre de mieux se coordonner, notamment sur la stratégie de lutte et sur les questions revendicatives, très largement partagées par nos deux organisations : qualifications, services publics, management, protection sociale, féminisme, extrême droite...
- 579** Cette maison commune est aussi un cadre permettant de travailler ensemble sur des sujets concrets comme la formation syndicale ou l'international. Il ne s'agit ni d'une fusion ni de la création d'une superstructure décisionnelle, mais d'un outil de travail commun. Des points d'étapes réguliers sur le travail commun seront réalisés avec le CCN, afin que le 55<sup>e</sup> congrès puisse en faire un bilan et décider des suites.

**580** La Ckt mettià en plaie auei la ΓSU la « maion iommune », ielon uei moualit6i

u6finiei en CCN. Un kilan ieia u6bient6 loiti uui 55<sup>e</sup> ionv6i

#### S.4.2 Développei les liens avec lu société civile et menei lu outuille ues iuées

- 581** À l'image du réseau de résistance que nous avons construit très rapidement pour empêcher l'extrême droite d'entrer à Matignon en juin 2024, il nous faut renforcer nos liens avec la société civile et le monde associatif sur tous les sujets que nous traitons : femmes, libertés, logement, immigration, pauvreté, jeunes, environnement, sport, LGBTQIA+, paix, culture...
- 582** Ceci permet à la CGT de jouer un rôle central pour la construction de coalitions et de mobilisations larges qui, à chaque fois, articulent les questions sociétales avec les questions sociales et le travail.
- 583** La CGT travaille à développer ses liens et ses réseaux avec les intellec-tuel-les, chercheur-ses, universitaires et artistes, à qui elle propose des réunions et débats publics régulièrement.
- 584** L'Institut de recherches économiques et sociales (Ires), organisme au service des organisations syndicales, est un outil qu'il nous faut mieux utiliser, en liant les commandes d'études à nos campagnes et objectifs revendicatifs, en médiatisant le résultat de ces enquêtes et en les vulgarisant pour assurer une diffusion large de leurs résultats (infographies, résumés, colloques...).
- 585** L'Ires est aussi un point d'appui pour développer l'unité syndicale et pour nous permettre de développer des recherches et initiatives intersyndicales.
- 586** Ce développement de réseaux permet de construire des réflexions et expressions publiques pour contrer les « think tanks » et lobbies patronaux, largement alimentés par les grandes entreprises, dans un déséquilibre considérable avec les outils dont disposent les IRP et les syndicats.
- 587** La CGT s'investit aussi dans les travaux du Conseil économique, social et environnemental (Cese), 3<sup>e</sup> chambre de la République depuis 1946, après l'Assemblée nationale et le Sénat. Le Cese regroupe des représentant-es de la société civile organisée (organisations syndicales, patronales, mutuelles, chambres consulaires, associations et ONG).
- 588** Comme les Ceser, qui ont des prérogatives d'administration des régions, le Cese évalue les politiques publiques et fait des préconisations à destination de celles et ceux qui les décident.
- 589** La CGT y porte ses revendications, ses propositions et ses analyses, tout en construisant des réseaux d'échanges et en travaillant à des convergences revendicatives (tribunes communes pour la sauvegarde des Ceser, du Cese, contre l'austérité budgétaire, etc.).

**590** Membre fondateur du Cese et partie prenante de la mise en place des Cese, institutions au rôle démocratique indéniable mais méconnu, la CGT entend continuer à y jouer pleinement son rôle et à promouvoir son action, notamment dans l'évaluation des politiques publiques, les projets de lois et lois de programmation structurants, et l'élaboration des préconisations qui en découlent à destination des parlementaires et du gouvernement.

**591** La CkT oiyaniieia iyuli6iemment, notamment à la touie uu tiauail à Montieuil, uei u6kati, aiiioiant intelleituel·lei et aiteu·iiei uu monue aiiioiatif, poui menei le u6kat u'iu6ei et iioiei lei pouti ue uee.

**592** Noui ueuoni utiilieii plui itiat6yiquement l'liei poui menei la kataille uei iu6ei, en liant lei iappoiti que noui iommanuoni à noi iampaynei ieueniatiuei et en en uiffuiant ti6i laiyement lei i6iultati.

**593** Il faut u6uelouuei le lien entie l'aitiuit6 uei oivaniiationi et

#### S.4.S Lutte contre la minime du capital sur les médias et contre le techno-fascisme

**594** Dans l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, la CGT défend et promeut le développement et l'indépendance des services publics face à la pression du capitalisme financiarisé et à l'extrême droite.

**595** Dans la presse, l'audiovisuel et la culture, la CGT relance le débat pour une législation anti-concentration et le respect des valeurs républicaines telles qu'issues du programme du Conseil national de la Résistance, ainsi que pour une loi de programmation et d'orientation pour la culture.

**596** Cela suppose de remettre en cause le pseudo « contrat d'engagement républicain », qui permet aux préfet-es d'exercer un contrôle disproportionné et liberticide sur les activités d'associations et groupements citoyens.

**597** La CGT défend l'audiovisuel public, son indépendance et son renforcement face aux attaques, visant à sa disparition ou sa privatisation, menées par la droite, macroniste ou non, et surtout par l'extrême droite.

**598** Le pluralisme de la presse nécessite d'appuyer la bataille pour sa distribution, via les coopératives de distribution et l'acheminement postal.

**599** Dans tous les domaines du numérique et pour lutter contre le « capitalisme de surveillance », la CGT exige la transparence sur tous les processus de programmation et d'usage des données et son contrôle par les travailleurs et travailleuses dans les entreprises, par des autorités publiques indépendantes aux moyens renforcés pour les réseaux sociaux.

**600** La CGT renforce sa stratégie concrète concernant la presse : elle développe l'éducation aux enjeux de pouvoir, aux enjeux de la bataille d'opinion à travers les médias, et l'entraînement des militant·es aux passages dans les médias. Elle accompagne les organisations et notamment les UD pour valoriser leur communication et leur visibilité dans la presse.

**601** Notre entreprise de presse CGT, la NVO, est un point d'appui pour mener cette bataille. Il nous faut la renforcer en développant sa dimension numérique et en développant des contenus plus adaptés pour les élu·es et mandaté·es.

**602** Les travaux et initiatives de l'IHS de la CGT, seule Confédération dotée de cet outil, sont un point d'appui pour analyser et transmettre l'histoire de nos luttes. Ce sont des productions à diffuser largement. Il faut encourager la création d'IHS dans nos organisations.

Révolution

**603** La CkT ie kattia poui u6fenuie l'auuiouiiuel muklii et poui em6ihei la main-miie uei milliauaieie iui lei m6uiaie et lei i6ieaux ioiiaux, maì la l6yilation anti-ionientiation.

**604** Noui u6fenuioni le uioit È une uiitiikution pluialiite ue la miieie, È tiauei iei meiyaeieie ioom6iatueie et en tant que miilion muklique uu i6ieau poital.

**605** Noui mettioni en plaie, È ueitination ue noi oiyaniiationi, une foimatiun aux ielationi auei la miieie, ue fayon È 6laiyiì l'auuieie ue la CkT.

**606** Noui ueuoni faie uiue notie miieie CkT, notamment en int6yiant uani le Co-kiTiel la totalit6 uei auieieie uei iynuiqu6·ei, poui qu'ellei et ili ieyoiuent Eniemkle et Opmioni (pouì lei litam[, int6yidi uani la iotiatiun.

**607** Et noui pouiuiuiunoni la kataille uei akonnementi poui qu'ellei et ili puieent ai6uei aux mukliatiunoni ue la Nouvelle Vie Ouui6ie et Vie Nouvelle (pouì lei ietait6·ei[.

**608** Noui eniouiaeyeunoni la i6atiun et l'aitiuit6 uei IHS uani lei oiyaniiationi en lien auei l'IHS ionf6u6ial.

### 3.5 Mitiiulei lei iappoiti ue foie politiquei et ioiiaux

**609** La séquence ouverte depuis juin 2024 confirme la nécessité d'articuler les rapports de force politiques et sociaux. C'est parce que la CGT et la société civile se sont mobilisées que le Rassemblement national (RN) a été battu et que le Nouveau Front populaire (NFP) a fini en tête des élections législatives.

**610** Et c'est grâce à la conjugaison de ce rapport de force politique avec

notre rapport de force social que nous avons ensuite bloqué une grande partie des réformes d'Emmanuel Macron et du patronat.

- 611** Cependant, notre organisation syndicale ne doit jamais être instrumentalisée dans des objectifs politiques et doit toujours, en toute indépendance, faire primer l'intérêt des travailleurs et des travailleuses. Les élections présidentielles de 2027 seront un rendez-vous démocratique majeur, lors duquel la CGT devra jouer tout son rôle pour placer les questions sociales au centre, en toute indépendance.
- 612** En s'appuyant sur ses principes, la CGT porte ses revendications auprès des organisations politiques, s'affirmant garante des droits et intérêts des travailleurs et travailleuses, afin de gagner la prise en compte de ses revendications. De même, la CGT se préoccupe de la construction des lois, en intervenant dans le débat pour promouvoir ses revendications et/ou contrer des régressions possibles.
- 613** L'extrême droite est l'ennemie fondamentale des salarié-es, et s'oppose en tout point au syndicalisme libre, revendicatif, démocratique, de classe et de masse. Chien de garde du capital, l'extrême droite prône la division et l'inégalité des travailleurs et travailleuses. Elle est xénophobe et supréma-ciste. C'est notre ultime adversaire de classe.
- 614** La CGT agit au quotidien pour combattre la progression de l'extrême droite et de ses idées, en œuvrant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des salarié-es. Dans le champ électoral, des coalitions ou des appels politiques peuvent être amenés à se construire pour faire barrage à l'extrême droite. La CGT continuera à s'engager pour parer à l'urgence et sauvegarder notre pays d'une prise de pouvoir par l'extrême droite.
- 615** Pour la CGT la contestation de la mainmise du capital sur nos vies et la réponse aux besoins sociaux demeurent le barrage le plus efficace contre l'extrême droite.
- 616** La CGT œuvre à l'unité des travailleurs et travailleuses, des organisations syndicales, du mouvement social, en portant des revendications de rupture sociale et écologique. L'unité sur des contenus à visée transformatrice est la plus à même d'enclencher des dynamiques unitaires, à tous les niveaux, pour battre l'extrême droite.
- 617** Ainsi, si la CGT ne s'interdit pas de soutenir des éléments programmatiques électoraux, cela n'implique aucunement un blanc-seing. Les engagements des politiques n'engagent en rien la CGT, qui peut être amenée à se féliciter d'avancées qu'elle aura contribué à faire advenir, et/ou à œuvrer à des mobilisations pour la pleine satisfaction des revendications des travailleurs et travailleuses.
- 618** De manière plus générale, le champ politique est un élément du rapport de force, de la bataille des idées et de la bataille culturelle. Indépendante mais pleinement concernée et actrice, la CGT décide des voies et moyens d'intervenir syndicalement sur ces champs.

## S.5.1 Lu CGT est inuépenuunte muis pus neutie

619 La CGT affirme dans le préambule de ses statuts, écrit en 1936 au moment de la réunification entre CGT et CGT-U face au péril fasciste, qu'elle est indépendante mais pas neutre.

Révolution

620 La CkT îaffiime la peitinenie ue ie mîamkule. Minii, lei uôiiioni et aitioni ue la CkT iont mîiiei en ion iein en toute inuêpenuanie maî îappoît aux maîtii politiquei, queli qu'ili ioient. La CkT ne ieia jamai È la îemoique u'auiun okjeitif maîtitan et feia toujouî, en toute inuêpenuanie, mîimeî l'intôit uei tâuailleuî et uei tâuailleuei. Elle î'oppoieîa toujouî È ie que la lutte uei tâuailleuî et tâuailleuei ioit inîimentaliîe ou miie ioui le tapii pouî uei okjeitifi maîtiani.

621 La CkT uôiiue queli ioutieni elle peut appoiteî È toutei mîopoiitioni meîmettant le mîoyîdi uei uoiti uei tâuailleuei et tâuailleuî,

622 La lutte iontîe l'extîme uoite eit îaffiîmêe iomme mîioitê, lei maîtii u'extîme uoite œuuiant iontîe lei ualeuî ue la Rêpuklike, telle que iontiuite iuî la kaie uu mîoyîamme uu Conieil national ue la Rôiiitanie. Lei oîyaniationi CkT î'enyayent È ieniikiliîeî et foîmeî iontîe lei iuêeî u'extîme uoite et È uêmettîe iyitômati-quement ue ion manuat inyuiial toute meîionne moîtant uei iuêeî u'extîme uoite ou ioutenant un maîti u'extîme uoite.

623 La CkT inteîpelleîa lei îanuiat-ei, notamment aux ôleitoni mîôiiuentiellei et lôyii-latiuei, iuî iei mîopoiitioni et môneîa îampayne pouî uônonieî l'impoituè ioiiale et le uanyeî ue l'extîme uoite.

## S.5.2 Gécuîiseî l'oîyunisution contîe l'extîme uoite

624 Plus elle progresse, plus l'extrême droite est décomplexée et ose désormais s'attaquer physiquement à des militant-es progressistes ou à nos manifestations, initiatives et locaux.

625 Il nous faut absolument renforcer la sécurisation de notre organisation et de nos initiatives. De plus, il faut veiller à ce que ni le patronat ni l'extrême droite ne puissent s'appuyer sur la réglementation existante pour contester la représentativité.

l'implémentation complète d'un système de gestion de la configuration, appuyé par la Configuration.

**628** Les opérations de mise à jour de la configuration de l'entreprise sont effectuées de manière automatisée et contrôlée.

629 Chaque ynuiiat i'enyaye È mettè È uiiioiition au moini un-e militant-e poui màtiiiipei È l'MLS (iolleitif Manimation uei luttei et i6iuiit6[ ue ion union u6màitementale. Lei f6u6iati6ni ieiont È nouveau iolliit6ei poui oiyaniie iette miie È uiiioiition.

630 La Conf6u6iati6n ienfoieia le uiiuoiitif ue ioi6uination et ue

### S.5.S Ge uotei u'un uispositif complet ue lutte contie les uisciiminutions synuicules

631 La violence de la répression patronale, gouvernementale ou émanant de pouvoirs locaux nécessite la création d'un dispositif complet de lutte contre les discriminations syndicales, intégrant toutes les spécificités: travailleurs et travailleuses en situation de précarité, de handicap, lctam, étrangers dans ou hors de l'Union européenne...

632 Le dispositif intégrera les discriminations syndicales frappant les militant-es privé-es d'emploi, souvent écarté-es de la représentation ou confronté-es à des obstacles d'accès aux droits syndicaux en raison de l'absence d'employeur.

633 La ionf6u6iati6n u6elommeia un outil iomplet ue lutte iontè lei uiiiiminati6ni ue toutei natuiei, en int6yànt notamment un ka6om6tè uei likeit6i ynuiialei u6ili-n6 en teiit6i6ie poui uonnei lei nomi uei employeu6i qui oiyaniient la i6m6ieii6ion anti-ynuiiale.

### S.5.4 Fevitulisei et uéfenuie nos Bouises uu tiuvuil

634 Les Bourses du travail sont les maisons des luttes, des outils de mise en commun, des lieux d'éducation populaire et des piliers du syndicalisme interprofessionnel. Elles sont un legs du mouvement ouvrier, plus que jamais adapté et utile aux travailleuses et travailleurs, que nous décidons de défendre et développer avec encore plus de vigueur, en lien avec le chantier de renforcement de notre organisation. Le rapport Dole, inspecteur IGAS, appelait à les défendre, il faut y donner suite.

**R6iolutio** 635 La CkT enyayeia une 6tuue poui ieienie6i lei touie6i uu ti6uail et analyie6i leu6i keioini.

636 Une kataille ieia men6e poui lei i6iuiiie6i ju6iuiquement.

637 La uoiati6n u'o6iyine uei touie6i uu ti6uail uoit 6t6e ieitauie6e, È iauo6i uei outili et lieux ue ioliua6iit6 uei ti6uailleu6i et ti6uailleu6ie6i, u'implantati6n ynuiiale, ue ioi6uination uei ynuiiati, u'o6iyaniati6n uei luttei, et non ue iimplei kuieaux aumini6ti6tifi.

638 Un outil ieia i666 au iein ue l'e6ipaie Vie ynuiiale poui aiiomua6ne6i lei touie6i uu

# GLOSSAIRE

**MKIRC-MRRCO** : R6yime ue ìetàite iompl6mentaire okliyatoie uei ialai6-ei uu ieiteu6 p6iu6

**MLS** : Manimation uei luttei - i6iuit6

**MRS** : Myenie ìyionale ue iant6

**MTMP** : Miiuenti uu tiauail et malauei p6ofeiionnellei

**tPI** **Γànie** : tanque p6uklique

u'inueitiiement **CCMS** : Caiie ientiale u'aitiuit6i ioiialei

**CCN** : Comit6 ionf6u6ial national

**CES** : Conf6u6iation euio6enne uei ynuiati

**CESE** : Conieil 6ionomique, ioiaal et enuionnemen-tal

**CESER** : Conieil 6ionomique, ioiaal et enuionne-mental ìyional ue Γànie

**CFM** : Centie ue foimati6n u'amp6ienti-ei

**CHSCT** : Comit6 u'hyi6ne, ue i6iuit6 et uei ionuizioni ue tiauail

**CMR** : Ceitaini ayenti ihimiquei ont, È moyen ou lony teime, uei effeti ianì6ioy6nei, mutay6nei ou toxiquei pou6 la ìepiouuiti6n

**CNTPEP** : Comit6 national uei tiauailleu6-iei p6i-u6-ei u'emploi et p6iaaiei

**COP** : Conf6ienie uei paitie (COP[ È la Conuen-tion-iaue uei Nationi uniei iu6 lei ihanyementi ilimatiquei (CCNUCC[

**COS** : Comit6 u'œuuei ioiialei

**CPMM** : Caiie p6imarie u'aiiuienie malaue

**CPE** : Contiat p6emi6ie

emkaiihe **CSM** : Comit6 ioiaal

u'auminiitiati6n **CSE** :

Comit6 ioiaal et 6ionomique

**CSI** : Conf6u6iation ynuiiale inteinationale

**CSIR** : Conieili ynuiiaux inteii6yionaux

**CSSCT** : Commiiti6n iant6, i6iuit6 et ionuizioni ue tiauail

**CST** : Comit6 ioiaal teiiti6ial

**DMRES** : Diieiti6n ue l'animation ue la ìeiheiihe, uei 6tuuei et uei itatiiti6quei

**DLMJ** : Di6iti, likeit6i et aitioni

juiiuiquei **DS** :

D6l6yu6-e ynuiial-e

**DSC** : D6l6yu6-e

ynuiial-e iential-e

**DTM** : Diipoiitif

tianiitoie

u'auh6iion **ESS** :

Èconomie ioiiale et

ioliuaie

82 **FSU** : Γ6u6iation ynuiiale unitaire

**KPS** : kiouvement uei mofeiiiioni ue ieuiiei  
**IM** : Intelliyenie aitifiiielle  
**ICTMM** : Iny6nieuè·ei, iauèi, teihniien·nei, ayent·ei ue maîtiie  
**IEk** : Inuuitiiei 6leitiquei et yazi6iei **IHS** :  
Inititut u'hiitoiie ioiiale  
**INDECOSM** : Infoimatiun et u6fenie uei ioniommateuè·iei ialai6·ei  
**IRES** : Inititut ue ieieieiei 6ionomiquei et ioiialei  
**LktTQIM+** : Leikienne, yay, kiiexuel·le, tianiyeniè, queei, inteieixe et aieixel·le ou aiomantique  
**MDPH** : Maion u6paitementale uei peionnei hanuiape  
**NMO** : N6yoiatiun annuellei okliyatoiei  
**NSTS** : Nouveau itatut uu tiauil ialai6  
**OIT** : Oiyaniatiun inteinationale uu tiauil  
**ONk** : Oiyaniatiun non youueimentale  
**ONU** : Oiyaniatiun uei Natiun uniei  
**Otan** : Oiyaniatiun uu tiait6 ue l'Mtlantique  
noiu **PFMS** : Lei iompoi6i pei- et  
polyfluoioalkyl6i, **Plt** : Piouuit int6ieuei kiut  
**PME** : Petite et moyenne entiepeie  
**TPE** : Ti6i petite entiepeie  
**RPDS** : Reue peiatique ue uioit ioiial  
**RPS** : Riiquei peyioioiaux  
**SCIC** : Soie6t6 ioop6iatie u'int6ie6t iolleitif  
**SCOP** : Soie6t6 ioop6iatie et peitiipeiatie  
**SMIC** : Salaiie minimum ue iioiiane  
**UCR** : Union ionf6u6iale ietiaite  
**UD** : Union u6paitementale  
**UFR** : Union f6u6iale uei ietiait6·ei  
**UKICT** : Union y6n6iale uei iny6nieuè·ei, iauèi et teihniien·nei  
**UL** : Union loiale  
**UNÉDIC** : Union nationale inteimofeiiionnelle poui l'emploi uani l'inuuitie et le iommeie  
**UNEF** : Union nationale uei 6tuuiant·ei ue Fiane  
**USR** : Union inyuiiale uei ietiait6·ei  
**VO** : Vie ouui6ie  
**VSS** : Violeniei iexiitei et iexuellei

# Participez aux u6kati et eniihiiiiez le µiojet

Le document d'orientation fixe les priorités, les choix stratégiques et les perspectives de la CGT pour les années à venir. Il engage toute l'organisation.

Avant le congrès, il est soumis au débat dans les syndicats, les sections syndicales et les comités de travailleur·ses privé·es d'emploi et précaires. Tous les syndiqué·es peuvent participer à la réflexion sur le document d'orientation en s'impliquant dans les assemblées et réunions organisées par leur syndicat et/ou par l'ensemble des organisations.

Ce temps d'échange permet de confronter les analyses, d'enrichir les propositions et, si nécessaire, de formuler des amendements. Chaque organisation peut ainsi contribuer à faire évoluer le texte pour qu'il soit pleinement le reflet des réalités du travail et des exigences portées par les syndiqué·es.

Les syndicats, sections syndicales et comités de travailleur·ses privé·es d'emploi et précaires sont invité·es à transmettre un « procès-verbal d'assemblée de syndiqué·es » pour faire connaître leur appréciation sur le projet de document d'orientation. Ce document doit être transmis à l'adresse suivante : [orientation54@cgt.org](mailto:orientation54@cgt.org)

## Lei amenuementi, iomment ya maiihe ?

- Qui µeuit u6µoieì un amenuement ?

Seuls les syndicats, sections syndicales et comités de travailleur·ses privé·es d'emploi et précaires peuvent déposer des amendements avant le mercredi 6 mai minuit.

- Comment u6µoieì un amenuement ?

Les amendements doivent être déposés en ligne sur un logiciel dédié :

<https://amendementsdo.cgt.org/>

### S' identifier \*:

votre **code Cogétise**

votre **numéro de département**

La saisie des amendements n'est accessible que si les cotisations sont à jour.

### Saisir un amendement \*\*

- **Indiquer le numéro du paragraphe** (*respecter le format*)

- **Pour le préambule :**

PR + numéro du paragraphe (*avec 1 ou 2 zéros si nécessaire*)

Exemples : paragraphe 2 → PR002 / paragraphe 15 → PR015

- **Pour les thèmes :**

Numéro du thème + T + numéro du paragraphe (*avec 1 ou 2 zéros si nécessaire*)

Exemples : paragraphe 25 du thème 1 → 1T025 / paragraphe 150 du thème 3 → 3T150

### Ajouter ou enlever du texte, puis valider.

### Accéder à votre compte pour consulter vos amendements après les avoir saisis.

**La date limite de réception des amendements est fixée au mercredi 6 mai à minuit.**

\* *Besoin d'aide pour accéder à avec votre «code cogétise», veuillez contacter votre organisation.*  
( <https://www.cgt.fr/organisations> )

\*\* *Besoin d'aide pour déposer un amendement, veuillez contacter la commission :orientation54@cgt.org*

